

Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques

Diplôme de Conservateur
de Bibliothèque



MEMOIRE D'ETUDE

Une nouvelle dynamique de la lecture au Portugal :
l'exemple des bibliothèques municipales de Lisbonne

Anne VERGNE

sous la direction de Françoise LEROUGE

Ecole Nationale Supérieure des Sciences
de l'Information et des Bibliothèques

Lisbonne - 5 juillet - 25 septembre 1993

Maria Manuela CRUZEIRO

1993
DCB
73

1993

H5-XXII f.

Une nouvelle dynamique de la lecture au Portugal : l'exemple des bibliothèques de Lisbonne

Anne VERGNE

RESUME : Depuis dix ans, le gouvernement portugais a engagé une politique active de développement d'un réseau de lecture publique. Les bibliothèques municipales de Lisbonne, fruit d'une politique culturelle séculaire, ne pouvaient rester indifférentes à ce mouvement et se trouvent actuellement en pleine restructuration.

DESCRIPTEURS : Portugal ; bibliothèque publique ; modernisation

ABSTRACT : Since six years, the portuguese government has engaged an active policy for the development of a public reading network. The municipal libraries of Lisbon, product of a century-old policy, couldn't stay indifferent to the influence of this movement and are now in a complete restructuration.

KEYWORDS : Portugal ; public library ; modernization

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	2
INTRODUCTION	3
I. 1983 - 1993 : LA BATAILLE DE LA LECTURE PUBLIQUE AU PORTUGAL	5
A. La prise de conscience.....	5
1. Les efforts de la BAD	5
2. La réponse du gouvernement.....	6
B. Intervention de l'Etat : la politique de l'Institut Portugais du Livre et de la Lecture	7
1. Création de l'IPLL	7
2. Des modifications et des adaptations.....	9
3. Le rôle de l'IPLL : projet trop volontariste ou nécessaire politique de développement?	10
a) Le jugement sans complaisance des professionnels de la BAD	10
b) Le réseau de lecture publique : une politique de développement	12
C. L'Institut de la Bibliothèque nationale et du Livre : une restructuration organique ou un changement de politique ?	14
1. La fusion de la Bibliothèque nationale et de l'IPLL	14
2. Un exemple de centralisation autoritaire?.....	17
3. La poursuite du programme en faveur de la lecture publique.....	18
II. LES BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES DE LISBONNE : UN SIECLE D'HISTOIRE	21
A. Sous la Monarchie.....	21

B.	La République (1910 - 1926).....	22
C.	Les débuts de l'Estado Novo	23
D.	A partir des années soixante	25

III. LES BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES DE LISBONNE : UN RESEAU EN COURS DE RESTRUCTURATION

A.	L'informatisation.....	28
1.	L'existant	29
2.	L'équipement.....	30
3.	L'utilisation de l'outil informatique	32
B.	L'amélioration des annexes.....	35
C.	A la conquête de nouveaux publics.....	38
1.	Les bibliothèques itinérantes et mobiles.....	38
2.	L'animation	40
D.	La Bibliothèque municipale centrale.....	41
1.	Une bibliothèque de conservation.....	41
2.	Le programme Bibliopolis.....	43

CONCLUSION.....44

BIBLIOGRAPHIEI

ANNEXES..... VII

Annexe 1 : A leitura pública em Portugal.....VIII

Annexe 2 : Le réseau des bibliothèques municipales de Lisbonne.....XII

Annexe 3 : Le réseau informatique des bibliothèques municipales de
Lisbonne

XIV

Annexe 4 : Penha de França.....XVI

Annexe 5

XVII

La rédaction de ce mémoire n'aurait pas pu être réalisée sans l'aide du personnel des bibliothèques municipales de Lisbonne. Je voudrais donc exprimer toute ma reconnaissance à Vanda de Freitas responsable de la division des bibliothèques et de la documentation du Département de la Culture de la ville de Lisbonne ainsi qu'à ses collaborateurs : Paula Granada bibliothécaire de la Bibliothèque municipale centrale de Lisbonne et qui a plus particulièrement suivi mon stage, Leonor Pinto également de la centrale, Manuela Correia chargée des bibliothèques municipales "mobiles", les responsables de l'Hémérothèque municipale, toutes les personnes des annexes d'Alvalade, Camões, Penha de França et São Lazaro, João Mascarenhas et Teresa Capela de la Bibliothèque Musée de la République et de la Résistance, Graça Afonso de la bibliothèque Por Timor et Maria Assunção Morreira du Gabinete de Estudos Olisiponenses.

Je voudrais d'autre part remercier Maria José Moura vice-présidente du Livre et du Conseil supérieur des bibliothèques - qui a accepté, en dépit d'un emploi du temps très chargé, de m'entretenir de la situation de la lecture publique dans les grandes villes portugaises - ainsi que sa collaboratrice Eunice Pinto.

Je remercie enfin Françoise Lerouge, mon directeur de mémoire, pour ses conseils ainsi que Maria Manuela Cruzeiro organisatrice de mon stage dans le cadre du programme européen Erasmus.

AVANT-PROPOS

L'objectif était l'étude des bibliothèques municipales de la capitale du Portugal, pays qui s'est engagé depuis quelques années dans le développement d'un véritable réseau de bibliothèques de lecture publique.

Je connaissais peu de choses avant mon arrivée sur place. Les informations nécessaires à ce travail ont été obtenues grâce à l'observation de l'organisation des différents établissements, à des entretiens avec les membres du personnel et à la consultation des rapports d'activité. Je n'ai pas pu visiter toutes les bibliothèques municipales annexes de Lisbonne mais je pense avoir eu une idée exacte des différents états de développement qui pouvaient être les leurs. J'ai aussi rencontré des membres de l'Institut de la Bibliothèque nationale et du Livre afin de connaître la position qu'ils souhaitaient adopter face aux grandes villes. Enfin la visite des bibliothèques municipales de Almada, Barreiro et Oeiras m'a permis de voir quelles options avaient été choisies en matière de lecture publique dans des villes proches de la capitale.

INTRODUCTION

Le 1^{er} janvier 1986, le Portugal fait son entrée dans la Communauté économique européenne. C'est une étape très importante pour ce petit pays situé à l'extrémité occidentale du continent. En effet pendant plus d'un demi-siècle, du renversement de la République jusqu'à la Révolution des Oeillets du 5 avril 1974, il a vécu sous un régime dictatorial. Par leur politique réactionnaire, António de Oliveira Salazar et son successeur Marcelo Caetano en avaient fait l'un des pays les plus pauvres de l'Europe, vivant ou plutôt survivant pour l'essentiel d'une agriculture archaïque. Pour ce qui concerne les nourritures de l'esprit et la culture, les discours officiels prônaient la lutte contre l'analphabétisme et l'éducation par la lecture. Mais en réalité, Salazar, fidèle à une vision traditionnelle de la société, ne souhaitait nullement la démocratisation du savoir. La censure fut l'une de ses armes de gouvernement les plus efficaces. Par sa politique culturelle obscurantiste, le régime réduisit les bibliothèques publiques à être des équipements tout à fait marginaux. Dans ces conditions, on comprend le rôle joué par la fondation Calouste Gulbenkian. Créée par un américain richissime installé au Portugal, cette institution a beaucoup oeuvré pour la diffusion de la culture. En 1958, et malgré l'opposition initiale du régime, sont lancées des bibliothèques itinérantes qui sillonnent les régions les plus reculées du pays¹.

Dans les années qui ont suivi le retour à la démocratie, les efforts entrepris ont surtout visé le redressement économique du pays. Au début des années quatre-vingt, certains professionnels des bibliothèques portugaises rassemblés au sein de la BAD², tentent d'alarmer l'opinion publique et le pouvoir sur le sort des bibliothèques publiques. Mais ce n'est qu'en 1986 que le gouvernement en la personne du secrétaire d'Etat à la Culture, Teresa Patricio Gouveia, s'intéresse à cette question. Un groupe de travail est constitué autour de la présidente de la BAD, Maria José Moura. Il a trois mois pour définir les principes d'une politique nationale de lecture publique qui "assentara fundamentalmente na implantação e funcionamento regular e eficaz de uma rede de bibliotecas municipais, assim como no desenvolvimento de estruturas que a

¹O livro à procura do homem. Público, 23 de Agosto 1990, p29-30. Un article qui rappelle le rôle des bibliothèques itinérantes de la fondation.

²Association portugaise des Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes.

nivel central e local mais directamente as possam apoiar"¹. Le rapport rendu en juillet 1986 propose un plan d'action basé sur des protocoles signés entre l'autorité centrale et les municipalités.

Quelques années après le lancement de cet ambitieux projet, il semble intéressant de voir ce qu'il est advenu de cette politique culturelle du Portugal. Dans un mémoire d'ENSB puis dans une contribution plus récente, Marie-Odile Gomes, avait dressé un premier bilan sur la situation de l'ensemble du pays². J'ai choisi pour ma part de m'attarder sur le cas de Lisbonne. Initialement étrangère au programme de développement de la lecture publique, la capitale portugaise en a cependant subi l'influence. Il conviendra d'examiner de quelles bibliothèques la municipalité a héritées avant de voir les efforts entrepris pour moderniser ce réseau.

¹ Trad : "fixera fondamentalement l'implantation et le fonctionnement régulier et efficace d'un réseau de bibliothèques municipales ainsi que le développement de structures qui au niveau central et local puissent les soutenir plus directement". Despacho n°23/86, de 3 Abril 1986. Secretaria de Estado da Cultura.

² GOMES, Marie-Odile. *Les bibliothèques municipales portugaises : développement d'un réseau publique*. Mémoire de l'ENSB, 1990.
GOMES, Marie-Odile. *Le Portugal in Les bibliothèques publiques en Europe* sous la direction de Martine Poulain. Paris : Cercle de la Librairie, 1992.

I. 1983 - 1993 : LA BATAILLE DE LA LECTURE PUBLIQUE AU PORTUGAL

A. La prise de conscience

La Révolution des Oeillets avait fait naître de grands espoirs de démocratisation culturelle dans la société portugaise mais dans le domaine des bibliothèques publiques, aucun changement spectaculaire ne se produisit.

1. Les efforts de la BAD

Ce sont les professionnels des bibliothèques qui, au début des années quatre-vingt alarment le pouvoir et l'opinion publique sur la situation préoccupante de la lecture et la quasi-inexistence de bibliothèques municipales. Ils s'expriment par la voix de la BAD, Association portugaise des Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes. 1983 apparaît comme le point de départ véritable de cette prise de conscience et l'influence du modèle français est incontestable. En effet, le 4 février de cette année, à la suite d'un séminaire sur l'animation des bibliothèques orienté par Jean Tabet, bibliothécaire de la bibliothèque municipale de Gardanne, un certain nombre de professionnels portugais rédigent un manifeste sur la lecture publique dans leur pays¹. Ils énoncent d'abord les objectifs que doit poursuivre la lecture publique à savoir permettre l'accès au savoir à toutes les couches de la population et contribuer à l'affirmation de l'individu dans la communauté. Pour cela, quelques grands principes sont à mettre en oeuvre :

- avoir des collections qui couvrent tous les sujets et s'adressent à tous les publics, en particulier les enfants,
- assurer la divulgation et non pas seulement la conservation du livre mais aussi des autres supports d'information que sont les disques, les matériels audiovisuels, les gravures, etc ...

¹ *A leitura pública em Portugal. Cadernos BAD. 1983 (1), p11 - 14.*

- permettre le libre-accès aux étagères et le prêt à domicile,
- développer des activités culturelles autour du livre.

Le tableau des bibliothèques publiques que dressent les auteurs de ce manifeste contraste fortement avec la situation idéale décrite précédemment. Ce sont des édifices anciens, peu confortables où le libre-accès est très rare et le prêt à domicile pratiquement inexistant. Quant aux livres eux-mêmes, les collections sont rarement actualisées faute de crédits. Enfin le personnel est rarement qualifié.

En résumé, il n'existe pas de bibliothèques publiques mais un ensemble "d'institutions mortes" sans relation entre elles ni avec leur milieu. Afin de modifier cet état des choses catastrophique, il convient d'investir dans ce secteur aussi capital que celui de l'enseignement. Pour les professionnels des bibliothèques, c'est à un organisme dépendant du Ministère de la Culture qu'il appartient de définir une politique de la lecture publique. Le rôle de cet organismes sera de soutenir par des moyens techniques et financiers les collectivités locales et d'élaborer des normes pour la construction et l'aménagement des édifices ainsi que l'organisation des services. On reconnaît aisément l'influence du modèle français et de l'action de la Direction du Livre et de la Lecture dans cette idée d'une politique incitative de l'Etat, politique en vertu de laquelle l'administration centrale subventionne jusqu'à 50% les projets des collectivités locales qui respectent les normes nationales.

Quelques mois plus tard, un des signataires du manifeste, Joaquim Portilheiro, bibliothécaire d'une annexe de la Bibliothèque municipale de Lisbonne, en appelle à la bataille pour la lecture publique et contre "l'analphabétisme déguisé"¹.

2. La réponse du gouvernement

D'autres initiatives de la BAD suivirent mais ce n'est qu'en 1986 que le gouvernement manifeste son intérêt pour le problème de la lecture publique. Le secrétaire d'Etat à la Culture nomme un groupe de travail coordonné par Maria José Moura, alors présidente du Conseil national de la BAD, et qui comprend également un architecte, le bibliothécaire Joaquim Portilheiro et Maria Teresa Calçada de l'Institut Portugais du Livre. Il doit proposer des mesures à prendre pour la création

¹ PORTILHEIRO, Joaquim. *A leitura pública : uma batalha urgente e necessaria. Cadernos BAD*. 1983 (1), p33-39.

d'un réseau de lecture publique. En juin 1986, le groupe rend ses conclusions¹. Après avoir rappelé brièvement l'histoire des bibliothèques publiques et leur situation actuelle, il propose un plan d'action. Les bibliothèques municipales devront être créées ou réorganisées selon un certain nombre de règles concernant les installations, le personnel, les collections ... Un organisme d'Etat définira ces normes et subventionnera à hauteur de 50% les projets présentés par les municipalités. C'est donc la reprise des idées énoncées plus haut.

B. Intervention de l'Etat : la politique de l'Institut Portugais du Livre et de la Lecture

1. Création de l'IPLL

Le travail de réflexion que nous venons d'évoquer débouche enfin sur une mesure concrète avec la création en février 1987 de L'Institut Portugais du Livre et de la Lecture². Organisme doté de l'autonomie administrative et de la personnalité juridique, il a pour objectif de "definir e assegurar, a nivel nacional, a coordenação de uma política integrada do livro não escolar e da leitura pública."³ Il comprend plusieurs services dont la Direction des Services de Lecture publique, elle-même divisé en deux secteurs : la division du développement du réseau de lecture publique et celle du plan et de la coopération. Le rôle de la première est ainsi défini par l'article 17 :

- assurer l'exécution de la politique de lecture publique et contrôle juridique;
- maintenir et coordonner les équipes d'orientation et de consultation technique pour un soutien diversifié des bibliothèques intégrant le réseau de lecture publique;
- concevoir des mesures d'intervention globale ou spécifique pour les bibliothèques de caractères local ou régional;

¹ MOURA, Maria José et al. *Leitura pública em Portugal : rede de bibliotecas municipais*. Lisboa : Secretaria de Estado da Cultura, 1986.

² Decreto Lei n°71/87 de 11 de Fevereiro. *Diário da República*, Fevereiro 11, 1987, n°35, p528 - 534

³ Trad : "définir et assurer au niveau national la coordination d'une politique du livre non scolaire et de la lecture publique."

- promouvoir des programmes de formation et d'actualisation des bibliothèques intégrant le réseau;
- inciter à l'intégration de la culture audiovisuelle et promouvoir l'utilisation progressive des nouvelles technologies dans le traitement et la diffusion de l'information dans les bibliothèques.

Quant à la seconde division, elle se doit de :

- développer des stratégies au niveau technique et normatif, permettant la coopération et le développement cohérent du réseau;
- étudier la situation du pays dans le domaine de la lecture publique par des enquêtes...
- programmer des actions de sensibilisation de la population et des entités pouvant intervenir au niveau de la prestation de ce service;
- concevoir et proposer des moyens d'articulation avec d'autres organismes publics et privés;
- élaborer des normes pour la construction de nouveaux équipements, l'organisation des fonds, le recrutement, la formation et la gestion du personnel pour les bibliothèques intégrant le réseau de lecture publique;
- préparer des programmes d'incitation au développement et à l'implantation de bibliothèques municipales, à l'intention des pouvoirs locaux;
- participer au travail des organismes nationaux de normalisation, dans les secteurs d'intérêt public;
- participer aux actions de coopération au niveau régional, national et international, qui stimulent l'apparition de nouveaux publics pour la lecture.

Ce décret est complété par un autre qui précise les modalités de coopération entre l'administration centrale et les autorités locales¹. Des contrats-programmes d'une

¹ Decreto Lei n°111/87 de 11 de Março. *Diário da República*, Março 11, 1987, n°58, p599.

durée minimale de quatre ans seront passés entre l'IPLL et les municipalités. Dans ces contrats, celles-ci s'engagent à la construction ou adaptation d'édifices, la définition des caractéristiques de l'équipement, la constitution et l'actualisation périodique des fonds documentaires et à un plan d'activités culturelles. Les trois types de bibliothèques possibles selon l'importance de la population à desservir reprennent le rapport de 1986 :

- BM₁ pour moins de 20 000 habitants
- BM₂ pour une population entre 20 000 et 50 000 habitants
- Bibliothèques en développement - en attendant l'installation d'une BM₁ ou BM₂.

Des normes précisent le nombre de volumes, de places assises, la superficie, les acquisitions annuelles et le personnel ainsi que l'organisation des services. Dans tous les cas, la base est le "concelho", circonscription administrative qui correspond à la municipalité. La régionalisation n'existe pas au Portugal. Le projet prévoyait pourtant la création de bibliothèques d'appui régional et la nomination de délégués régionaux.

2. Des modifications et des adaptations

Au fur et à mesure de l'avancement du programme, des modifications sont apportées. En 1990 les normes concernant les volumes, la superficie ... sont réajustées et surtout les bibliothèques en développement sont supprimées alors que les BM₃ apparaissent pour les villes de plus de 50 000 habitants. Quant aux grands centres urbains qui n'avaient jusque là pas été pris en compte, un programme est spécialement conçu pour eux, le projet BIBLIOPOLIS¹. Il concerne Lisbonne, Porto, Coimbra et Braga, c'est-à-dire des villes où il y a plus de 100 000 habitants mais aussi où il existe de fortes traditions culturelles et un ensemble d'infrastructures incluant des bibliothèques de différents types, exerçant des fonctions de complémentarité. Dans ce cadre, la municipalité si elle veut être aidée par l'IPLL, doit s'engager à la constitution d'un réseau au niveau du concelho, avec création d'annexes articulées à une structure centrale.

Les candidatures sont nombreuses auprès de l'IPLL. De 1987 à 1989, soixante-neuf municipalités ont été aidées et dix-huit nouvelles devaient l'être pour 1990-1991.

¹ *Projecto Bibliopolis - Diário da República*, II^a série, Outubro 1988, p9556

Le montant de l'aide apportée par l'administration se montait à presque 5 millions de contos¹ c'est-à-dire quelques 200 millions de nos francs dont 3 millions de contos pour la première période, 1,5 millions de contos pour la suivante et 500 000 contos pour des rectifications dues à l'inflation. Pour le suivi des projets, au sein de l'IPLL travaille une équipe d'un bibliothécaire, un architecte et un responsable par service. Du côté des municipalités qui présentent les projets, il y a généralement un responsable politique, l'équipe chargée du projet et le responsable de la bibliothèque quand elle existe déjà. Le contrôle de la réalisation du contrat est assuré par des institutions régionales, les commissions de coordination régionales, au nombre de cinq : Norte, Centro, Lisboa, Alentejo et Vale do Tejo. L'IPLL se veut donc une structure légère.

3. Le rôle de l'IPLL : projet trop volontariste ou nécessaire politique de développement?

Le rôle de l'IPLL et la politique d'intervention de l'Etat dans le domaine de la culture n'ont pas été sans soulever des critiques².

a) Le jugement sans complaisance des professionnels de la BAD

Le 23 novembre 1990³, inspiré du modèle français, est créé le Conseil supérieur des bibliothèques portugaises dont les missions sont d'examiner les principaux problèmes auxquels se heurtent les bibliothécaires portugais. La BAD prépare alors un document intitulé "Quelles priorités pour les bibliothèques portugaises?"⁴. Ce document est extrêmement critique envers l'action menée par le gouvernement. Il lui est reproché l'absence de ligne clairement définie en ce qui concerne les deux projets lancés dans le domaine des bibliothèques. Il s'agit d'une part de l'informatisation de la Bibliothèque nationale, qui ne nous intéresse qu'indirectement, et du projet de promotion de la lecture et du livre.

Selon les professionnels de la BAD, dans le cas du réseau de lecture publique, des édifices ont été construits, de multiples accords signés mais il n'y a pas encore de dynamique différente imprimée aux bibliothèques publiques. Résultat du travail et de

¹ = 1 000 escudos.

² Pour ce qui du déroulement plus détaillé du programme jusqu'en 1990, on se référera au travail de Marie-Odile Gomès. *Les bibliothèques municipales portugaises : développement d'un réseau de lecture publique* - Mémoire d'ENSB, 1990.

³ Decreto Lei n°361/90 de 23 de Novembro. *Diário da República*, Novembro 23, 1990, n°271, p4808-4809.

⁴ "Que prioridades para as bibliotecas Portuguesas?" *Cadernos BAD*, 1990 (1-2), p87-100.

la prise en charge d'une institution, ces projets ont mobilisé un savoir-faire national résultant fortement de contacts et de l'expérience internationale. Le danger d'attitudes trop volontaristes de la part du gouvernement est dénoncé. Les professionnels reconnaissent qu'il faut une politique et des lignes d'actualisation car faute d'encadrement conceptuel les forces s'épuiseraient vite. Mais il ne faut pas confondre cet encadrement avec un centralisme excessif. Les objectifs définis doivent, lors de leur exécution, faire l'objet d'une discussion publique et des propositions alternatives peuvent être avancées. L'accent est aussi mis sur la nécessaire mobilisation des ressources humaines, mobilisation qui encore une fois ne peut se réaliser sans définition préalable d'une ligne globale de conduite, d'une dynamique. Pour ce qui est de l'informatisation de la Bibliothèque nationale, elle intéresse indirectement la lecture publique dans la mesure où le nouveau catalogue informatisé de cet établissement s'est transformé en 1989 en une base de données bibliographiques nationale appelée PORBASE. Il faudrait que PORBASE fournisse réellement l'information déjà traitée aux bibliothèques publiques par le biais du réseau. La Bibliothèque nationale resterait bien sûr agence bibliographique nationale avec les responsabilités inhérentes mais pourrait peut-être partager et assumer un rôle de coordination. Il manque un véritable esprit coopératif. Enfin les professionnels s'interrogent sur le tout nouveau Conseil supérieur des bibliothèques portugaises. Ne risque-t-il pas d'être une structure bureaucratique supplémentaire?

Une fois les actions gouvernementales analysées, une constatation sévère : la société portugaise n'a pas de bibliothécaires formés à la hauteur des besoins et les bibliothèques portugaises sont des "sarcophages du savoir" avec des collections inadaptées à notre époque. Tout cela parce que les bibliothèques portugaises n'ont pas d'argent et que cela n'afflige ni les organes du pouvoir ni l'ensemble de la société qui devrait être la première, en tant que contribuable, à protester contre cette situation. La bataille de l'équipement semble gagnée : des édifices ont été réadaptés ou construits et les logiciels équipent près de cinq cents bibliothèques. Mais la bataille des acquisitions n'a pas encore commencé. Or à quoi bon avoir des bibliothèques sans livre ou avec des collections archaïques? Quelle information va pouvoir circuler? Quelles habitudes culturelles vont se développer dans ces conditions? Le Portugal est-il condamné à assister à la fuite systématique de l'information chez ces voisins européens puis à attendre l'arrivée d'idées et de solutions déjà obsolètes? Les collections doivent faire l'objet d'une attention toute particulière. Il s'agit de sensibiliser les niveaux hiérarchiques au fait que les livres et la lecture sont des biens inestimables dont il ne faut pas espérer tirer des profits immédiats. Seule une politique qui provoque la faim de lire peut être acceptable. Il faut une mobilisation générale

pour que le livre sorte enfin du ghetto de l'élitisme où il a longtemps été enfermé! Après cet appel énergique, le document conclut sur la nécessité d'un modèle, un modèle qui utilise ce qu'il y a de positif, compare les expériences et élimine ce qui ne convient pas. Les professionnels proposent la définition d'une véritable politique intégrée de lecture publique qui combine et articule les efforts développés par le projet Réseau de lecture publique avec les autres projets existants - à savoir PORBASE - et avec ceux qu'il est urgent d'implanter, surtout au niveau des bibliothèques scolaires, pour développer et consolider le goût pour la lecture. Enfin il faudrait parier sur la régionalisation ou une action décentralisée à travers par exemple la création de délégations régionales du Secrétariat d'Etat à la Culture / IPLL, la formation de conseils régionaux de lecture et la dynamisation de conseils locaux de bibliothèques et de bibliothécaires.

Deux ou trois idées fortes se dégagent de ce document. Tout d'abord en ce qui concerne le rôle de l'Etat : il est nécessaire pour la définition de directives claires mais en même temps doit être évité le centralisme excessif. Deuxièmement, il faut une meilleure articulation entre les différents projets concernant les bibliothèques portugaises. Enfin, et surtout ces dernières ont besoin d'argent.

b) Le réseau de lecture publique : une politique de développement

Après avoir vu le regard sévère que portaient les professionnels des bibliothèques sur la politique de l'Etat en matière de lecture publique, il est intéressant de voir la position défendue par le président de l'IPLL, José Afonso Furtado. En 1991, celui-ci déclare au quotidien portugais *Público* : "A rede de leitura pública - [...] é muito mais do que uma política cultural, é uma política de desenvolvimento."¹ A la question de savoir si le pays est donc si en retard que l'Etat doive s'occuper de choses élémentaires comme la lecture publique, le président de l'IPLL répond que l'intervention de l'Etat est parfois nécessaire dans le domaine de la culture et que la politique développée au Portugal est rendue nécessaire par le faible développement de la société portugaise. Mais ce qui distingue cette politique de celle menée en France est surtout le décalage dans le temps. La France a en effet pris conscience en 1978 de ce que le Portugal est en train de faire depuis 1987. La France elle-même était en retard sur le Danemark et les pays anglo-saxons d'une vingtaine d'années. Une politique de cette nature, n'étant pas a posteriori la propriété de l'Etat, a besoin d'être au départ stimulée par l'Etat.

¹ Trad : "le réseau de lecture publique est beaucoup plus qu'une politique culturelle, c'est une politique de développement" - in *Público*, 7 de Maio 1991.

Dans des pays aussi différents que le Danemark, l'Angleterre, l'Allemagne fédérale, la France, c'est l'Etat qui a développé ce type d'équipements. Or au Portugal, la situation était bien plus grave. En matière de bibliothèques de lecture publique la non-intervention de l'Etat n'est donc pas une philosophie, "c'est une irresponsabilité"! Il s'agit de créer des équipements de base, conditions d'accès aux autres biens culturels et ce projet n'est pas centralisateur. Des contrats sont passés avec les municipalités après certains compromis mais il n'y a pas de bibliothèques de l'IPLL. Avec le temps, les contrats en deux temps, avant l'ouverture au public puis après pour un protocole de manutention, devraient assurer l'articulation des différentes bibliothèques en réseau et faire en sorte que l'intervention de l'IPLL aille en disparaissant. Les bibliothèques municipales sont la propriété de la municipalité mais elles ont besoin d'aide à cause du coût financier et de leur absence de compétence technique au départ.

Encore une fois, la lecture n'est pas une pratique culturelle comme les autres mais occupe une place privilégiée dans la formation du citoyen. On peut se demander si ce ne sont pas plutôt les fonctions du Ministère de l'Education. On se souvient que les professionnels de la BAD souhaitaient que des efforts soient faits au niveau des établissements scolaires. Les bibliothèques municipales ne viennent-elles pas suppléer le manque de bibliothèques scolaires? Pour le président de l'IPLL, la situation de 1986 était tellement catastrophique que même si les bibliothèques municipales jouent ce rôle, ce n'est pas gênant. Il est évident et inévitable qu'au début les bibliothèques de lecture publique servent d'abord aux élèves des différents niveaux de l'enseignement. L'objectif primordial est que les gens gagnent des habitudes de fréquentation des bibliothèques et a fortiori des habitudes de lecture. Car la comparaison entre le Portugal et les autres pays de l'Europe est tellement alarmante qu'il n'est pas raisonnable de se demander quelles fonctions appartiennent à qui. Mais il faut au contraire développer des relations avec le Ministère de l'Education et avec la Fondation Gulbenkian.

Quelques chiffres permettent d'avoir une idée de la nécessité d'une politique en faveur de la lecture. Selon une enquête de l'APEL¹, seuls 43% des Portugais lisent. Une enquête plus fine a été réalisée en 1990 par une équipe du Centro de Investigação e Estudos de Sociologia², sous le patronage de l'IPLL. La proportion entre lecteurs et non lecteurs est la même que celle constatée par la première enquête. La distinction

¹ Associação Portuguesa de Editores e Livreiros.

² Un résumé de ce travail a été publié. *Hábitos de leitura em Portugal : inquérito sociológico*. FREITAS, Eduardo de et SANTOS, Maria de Lourdes Lima dos. Lisboa : Publicações Dom Quixote, 1992.

est faite ensuite entre petits lecteurs (de un à cinq livres par an) 53,6%, moyens lecteurs (de six à vingt livres) 38,5% et les grands lecteurs (plus de vingt livres) seulement 7,9%¹. Si l'on sait que dans ce total entrent en compte les livres scolaires, les résultats sont encore plus alarmants. Un autre facteur commence à être considéré mais pour l'instant il n'existe pas au Portugal de données fiables, c'est l'illettrisme ou ce que l'UNESCO classe sous le nom d'analphabétisme fonctionnel. La France reconnaît que 20% de sa population alphabétisée est concernée, en Espagne le chiffre oscille entre 35 et 38%. Si le Portugal avait le "courage" de faire le même type d'approximation, on pourrait en conclure que le pourcentage d'illettrés est certainement supérieur à celui de l'Espagne. Dans ces conditions, la lecture est la garantie d'égalité des chances dans le domaine social et économique. L'illettrisme, le manque d'habitudes de lecture et d'écriture provoque des problèmes au niveau de la formation professionnelle. Dans un pays qui vient d'entrer dans la CEE, CEE où les Portugais vont être en concurrence sur le marché du travail avec des travailleurs d'autres nationalités, les pourcentages d'analphabètes, d'illettrés ou de non-lecteurs sont des handicaps terribles. On comprend pourquoi le président de l'IPLL peut affirmer que le réseau de lecture publique est beaucoup plus qu'une politique culturelle, c'est une politique de développement.

C. L'Institut de la Bibliothèque nationale et du Livre : une restructuration organique ou un changement de politique ?

1. La fusion de la Bibliothèque nationale et de l'IPLL

Cinq ans après la naissance de l'IPLL, le gouvernement opère en juin 1992 une restructuration très discutée de deux directions générales du Secrétariat d'Etat à la Culture².

Dans le préambule de la loi, le gouvernement, après avoir examiné les fonctions respectives de la Bibliothèque nationale et de l'IPLL, affirme avoir rencontré une "assinalavel convergência e complementaridade em termos de atribuições e objetivos - o que não admira, por isso que ambas cuidam do património bibliográfico - assim

¹ En France ces derniers représentent 17 - 20% des lecteurs.

² Decreto Lei n°106 E/92 de 1 de Junho. *Diário da República*, Junho 1, 1992, n°126, p2648 (21-28)

como se sobrepõem ao nível de encargos de funcionamento."¹ Par conséquent, l'utilisation rationnelle des moyens humains et financiers conseille la fusion des deux institutions en une seule. L'Institut de la Bibliothèque nationale et du Livre, abrégé sous le sigle d'IBL, est né. C'est une personnalité de droit public dotée de l'autonomie administrative sous la tutelle du secrétaire d'Etat à la Culture.

Pour ce qui concerne plus particulièrement la lecture publique, trois objectifs :

- contribuer au développement des habitudes de lecture par les moyens de communication sociale,
- concevoir et soutenir le développement du réseau des bibliothèques municipales,
- susciter la création de bibliothèques de lecture publique dans le cadre d'autres institutions.

Parmi les directions de ce nouvel institut, la direction des services de la lecture publique est elle-même scindée en deux divisions, celle du plan et de la lecture publique et celle du développement et de la coopération. A la première incombe le rôle suivant :

- étudier la situation du pays dans le domaine de la lecture publique par des enquêtes régulières et d'autres formes appropriées de diagnostic;
- programmer des actions de sensibilisation de la population et des entités qui doivent intervenir dans la prestation de ce service;
- concevoir et proposer des formes d'articulation avec d'autres organismes publics et privés intéressés par ce secteur, par l'établissement de conventions ou autres instruments adéquats;
- préparer des programmes d'incitation à l'intention des pouvoirs locaux pour le développement des bibliothèques municipales;

¹ Trad : "notable convergence et complémentarité en termes d'attributions et d'objectifs (ce qui n'est pas étonnant puisque tous deux prennent soin du patrimoine bibliographique) de même qu'ils se superposent au niveau des charges de fonctionnement."

- participer aux travaux des institutions nationales de normalisation dans les secteurs d'intérêt public;
- concevoir et adopter des solutions pour l'automatisation du réseau national de lecture publique et donner l'appui technique à la constitution et l'exploration de système d'information dans ce secteur, en articulation avec PORBASE;
- constituer et gérer le catalogue collectif de lecture publique.

Quant à la seconde, elle doit :

- veiller à l'exécution de la politique de lecture publique et prendre la responsabilité de son contrôle périodique;
- développer des méthodologies sur le plan technique et normatif, qui permettent la coopération et le développement cohérent du réseau national de lecture publique;
- maintenir et coordonner des équipes d'orientation et de consultation technique pour l'appui diversifié aux bibliothèques intégrant le réseau national de lecture publique;
- proposer des programmes de formation et d'actualisation du personnel des bibliothèques intégrant le réseau national de lecture publique;
- proposer des mesures d'intervention globale ou spécifique pour l'appui aux bibliothèques de caractère local ou régional;
- participer aux initiatives au niveau local, régional, national et international qui stimulent l'apparition de nouveaux publics pour la lecture.

Si l'on compare ces objectifs avec ceux du défunt IPLL, on s'aperçoit que la répartition entre les deux divisions n'est pas la même mais que le contenu est identique à quelques exceptions près qu'il convient de souligner. C'est ainsi qu'il n'est plus question de définir des normes pour les nouvelles bibliothèques qui intègrent le réseau. On peut supposer que l'on maintient celles qui ont été définies au cours de la période précédente. Par contre un nouvel objectif est assigné à la division du plan et

de la lecture publique, c'est l'automatisation du réseau et la constitution et gestion du catalogue collectif de lecture publique. Ceci ne peut être réalisé bien évidemment sans prendre en compte l'existence de la base de données bibliographiques nationale PORBASE. Un certain nombre de bibliothèques sont en effet en liaison en ligne avec elle et d'autres lui versent leur catalogue sous forme de disquettes. On se souvient qu'une meilleure articulation entre les projets de la lecture publique et de la Bibliothèque nationale était demandée par les professionnels de la BAD. En fait la question de l'informatique semble être le seul lien entre les deux institutions. Autrement la naissance de l'IBL ressemble fort à une mesure d'économie de la part du gouvernement car il y a peu de choses en commun entre la politique de la Bibliothèque nationale vouée à la conservation et un plan de développement de la lecture. On notera d'ailleurs la disparition du terme "lecture" dans l'intitulé du nouvel organisme.

2. Un exemple de centralisation autoritaire?

Encore une fois, les critiques les plus vives viennent des milieux professionnels.

Dans un article récent, Manuel Villarverde Cabral dresse un bilan sans concession de la situation des bibliothèques portugaises¹. Pour lui, il n'y a pas eu de modification substantielle et même, en termes d'engagement politique dans une stratégie de construction et de dynamisation articulées d'un système national de bibliothèques encore inexistant, tout porte à croire que la situation est aujourd'hui bien pire. Le problème est simple : il manque argent et volonté. Et de rappeler pour les esprits plus économistes, la corrélation étroite qui se vérifie de façon internationale entre un bon système de bibliothèques et de centres de documentation d'un côté et la productivité du système économique de l'autre. Le retard du Portugal dans ce domaine doit être considéré comme un indicateur qui ne trompe pas. Or les différentes mesures prises depuis cinq ans par le Secrétariat d'Etat à la Culture ne semblent avoir eu aucun écho du côté des responsables du secteur clé de l'Education. Or c'est par là que peuvent se créer les habitudes de lecture. Il faut une familiarisation précoce et prolongée des enfants avec le livre et la lecture par les bibliothèques scolaires.

Deuxième point souligné par l'auteur de cet article : il n'y a pas eu jusque là de coopération efficace entre les deux projets de l'informatisation de la Bibliothèque

¹ CABRAL, Manuel Villarverde. *O que se passa com as bibliotecas Portuguesas? Cadernos BAD*, 1992 (1), p11-16.

nationale et de la lecture publique mais peut-être, à en juger les exemples français et espagnols, n'est-ce pas indispensable. En tout cas, les tentatives de centralisation autoritaire dont la fusion Bibliothèque nationale / IPLL en une institution sans unité organique ni fonctionnelle est l'exemple le plus récent et le plus caricatural ne résoudre pas les problèmes que la coopération volontaire n'a pas résolus. La lecture publique dépend de la volonté politique et de l'argent. Que se passera-t-il après l'inauguration en grande pompe des nouvelles bibliothèques? Ne risque-t-il pas d'y avoir perte d'élan sous le coup de la routine administrative et financière?

Manuel Villaverde Cabral conclut qu'avec la création de l'IBL on a économisé quelques sous mais on a sans aucun doute sacrifié le futur fonctionnel et culturel des deux institutions. Il y a une diminution réelle des moyens et des effectifs.

3. La poursuite du programme en faveur de la lecture publique

Dans un article récent, Maria José Moura, responsable depuis le début de l'équipe de la lecture publique, soulignait le fait que pour l'instant, et ce malgré la vague d'inquiétudes suscitée par la création de l'IBL, le programme de développement de la lecture publique n'a pas été remis en cause¹. La rencontre d'une de ses collaboratrices, Eunice Pinto, m'a permis de connaître les orientations qui étaient suivies pour continuer l'accroissement du réseau de bibliothèques de lecture publique.

Cet été, le programme concernait cent-quatre bibliothèques plus les quatre du projet Bibliopolis. Il y a toujours plus de demandes faites que de demandes acceptées. Trente-quatre bibliothèques municipales sont actuellement ouvertes au public et finies. Vingt supplémentaires devaient l'être d'ici à la fin de l'année 1993, cette forte croissance s'expliquant en grande partie par l'approche des élections municipales en décembre!

Le modèle mis en place par l'IPLL était, nous l'avons vu, grandement inspiré de l'exemple français. Aujourd'hui le temps est quelque peu à la révision. Avec l'expérience acquise, les responsables du projet de réseau de lecture publique se sont aperçus qu'il ne fallait pas seulement construire des bibliothèques. Il faut aussi soutenir les bibliothèques qui sont déjà en fonctionnement, par des cours d'actualisation du personnel (beaucoup pensent encore en termes de conservation et non d'ouverture et

¹ MOURA, Maria José. *Au Portugal, bibliothèques de lecture publique. Bulletin d'informations de l'Association des Bibliothécaires Français*. 1993, 1er trimestre, n°158, p25-27.

de divulgation), par des réunions pour que les professionnels se rencontrent et confrontent leurs expériences. Les bibliothèques n'en sont pas au même stade, elles ont donc des besoins différents. Un plan s'adaptant aux différentes régions est également nécessaire.

Parmi les nouveaux besoins apparus depuis cinq ans, l'informatisation occupe une place importante. Nous avons vu que c'était un objectif supplémentaire confié à l'IBL par rapport à son ancêtre l'IPLL. En 1992, celui-ci avait déjà fait approuver le projet RIPL (Réseau Informatisé de Lecture Publique) et maintenant l'IBL est engagé dans un concours communautaire pour l'acquisition de systèmes pour une dizaine de bibliothèques municipales. Le projet vise l'installation d'une application intégrée de gestion de bibliothèques, sous un système multi-utilisateur et multi-tâche, l'architecture modèle OSI. Pour l'instant, neuf bibliothèques municipales ont commencé à s'informatiser, elles servent d'établissements pilotes. Pour les plus petites, il serait souhaitable qu'elles se connectent entre elles mais aussi à une bibliothèque de plus grande taille à l'échelon de la région. Celle-ci serait responsable et aurait plus d'argent et de personnel mais le choix s'annonce difficile en raison de rivalités entre municipalités.

Hormis la question de l'informatisation, de gros efforts restent à faire. Tout d'abord en ce qui concerne le personnel : le minimum fixé par l'IBL n'est bien souvent pas atteint. Cela se comprend dans la mesure où le personnel est entièrement à la charge des municipalités. Sa formation va en s'améliorant pour ce qui est des techniciens-adjoints¹. En 1991, le niveau scolaire exigé s'est élevé. Auparavant, il suffisait d'être allé jusqu'à la 9^e année (l'équivalent de notre 3^e) et de suivre trois mois de cours dispensés par la BAD. Désormais, il faut avoir le niveau de la 11^e année et suivre une formation pendant huit mois soit en cours diurnes pour les moins de 25 ans, soit en cours du soir pour les plus âgés. Mais dans la réalité, beaucoup ont encore une formation insuffisante.

Autre gros problème, celui des collections. Elles doivent être régulièrement actualisées. Or l'effort est surtout consenti par la municipalité avant l'ouverture de la bibliothèque au public. D'autre part, la notion de désherbage est souvent méconnue des professionnels portugais. Encore trop de bibliothécaires veulent montrer qu'ils ont beaucoup de livres sans se préoccuper de leur contenu et de leur état. Question budget, ils sont dépendants de la municipalité pour les acquisitions. Il leur faut

¹ équivalent des bibliothécaires-adjoints français

préparer avec soin leurs demandes pour obtenir de l'argent. Une enquête auprès des professionnels montre qu'ils sont pour la plupart ignorants des données financières telles que le budget de la culture dans leur municipalité, son poids par rapport au budget global ... Ce sont pourtant des éléments qui pourraient être utilisés en terme de marketing, pour se placer par rapport aux autres activités culturelles.

A l'heure actuelle, on pourrait résumer ainsi l'objectif poursuivi par les bibliothèques municipales : attirer les gens dans les bibliothèques et les amener au livre. L'effort est mis dans un premier temps sur les enfants car on espère en développant des activités qui s'adressent à eux leur donner le goût de la lecture et en faire les lecteurs du futur. Mais les adultes ne sont pas oubliés. Les bibliothèques, souvent seuls équipements culturels d'une région, se sont vu ajouter une caractéristique anglo-saxonne : l'information pour le développement économique et social, à côté des activités artistiques et de loisirs.

II. LES BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES DE LISBONNE : UN SIECLE D'HISTOIRE

Le programme en faveur de la lecture publique engagé par le gouvernement et son Secrétariat d'Etat à la Culture concernait à l'origine les petites et moyennes villes. Mais il a été complété, nous l'avons vu dans la partie précédente, par le projet BIBLIOPOLIS spécialement adapté aux grandes cités. Parmi elles, nous avons choisi d'étudier le cas de Lisbonne car il nous a paru exemplaire dans la mesure où il présentait une caractéristique commune à beaucoup de bibliothèques publiques portugaises, à savoir le poids du passé. En effet, dans la capitale, la municipalité a eu une politique culturelle active, en particulier dans le domaine du développement des bibliothèques et de la lecture, dès la fin du siècle dernier.

A. Sous la Monarchie

Sous la Monarchie, l'apparition de bibliothèques municipales est étroitement liée aux mouvements de réforme de l'enseignement, plus précisément à la réforme de Antonio da Costa Macedo, ministre de l'Instruction (1870). Parmi les principes énoncés, mérite d'être spécialement retenue la proposition de décentralisation de l'enseignement dont il fut un ardent défenseur. Il prétendait en effet enlever l'enseignement primaire au Ministère du Royaume et en confier la charge aux collectivités locales. Cette proposition fut dûment légalisée, donnant naissance à la loi de décentralisation de Rodrigues Sampaio.

La municipalité de Lisbonne donna une réponse conforme à la loi de décentralisation, en premier lieu en fondant l'école municipale modèle numéro un et d'autres à sa suite et aussi en investissant dans d'autres actions et équipements culturels, parmi eux les bibliothèques.

La première mention au sujet des bibliothèques municipales date de 1880. Il s'agit d'une requête soumise par dépêche le 31 mai de la même année et présentée par les professeurs des écoles officielles et municipales. Par cette requête, ils sollicitaient une

aide financière pour la création d'une bibliothèque pédagogique, institution par laquelle ils entendaient célébrer le tri-centenaire de Camões. D'autre part, le Docteur Joaquim José Alves avançait la proposition suivante : "proponho que a Câmara empregue os meios que julgar convenientes para o estabelecimento de bibliotecas municipais, onde as classes menos favoráveis da fortuna, possam por meio de bons livros, obter a formação de que carecem."¹ Deux années s'écoulèrent, le même sujet vint à être repris en session de la municipalité par le Docteur Joaquim José Alves avec la proposition de création de bibliothèques dans les différents quartiers de la capitale.

La première bibliothèque populaire surgit en 1895 près de l'école municipale numéro un. A partir de 1938, elle sera désignée sous le nom de bibliothèque São Lazaro.

B. La République (1910 - 1926)

Le combat contre l'analphabétisme et la lutte pour le progrès de l'instruction publique ainsi que la diffusion et la démocratisation de la culture sont les principales préoccupations de la Première République. Il faut développer l'idée que le but des bibliothèques n'est pas de conserver les livres mais de les rendre utiles. Le décret du 18 mars 1911 distingue trois types de bibliothèques : les bibliothèques érudites qui ont une mission de conservation, les bibliothèques populaires c'est-à-dire destinées à la vulgarisation, l'expansion et la propagande du livre - et les bibliothèques mobiles (collections de livres envoyées par bibliothèques populaires aux diverses localités de leur ressort et destinées à la lecture à domicile).

La ville de Lisbonne ne reste pas à l'écart de ce mouvement. Ainsi en 1918², lors de la session du 25 novembre, le Docteur Costa Cabral, porte-parole de la Commission Administrative de la municipalité, après avoir rappelé la nécessité de la vulgarisation de la documentation, propose la création d'un nouveau département de l'administration municipale et l'implantation de nouvelles bibliothèques :

"Proponho :

- 1- que os serviços autónomos da Instrução e Bibliotecas Municipais e os serviços que constituem a 3^a Secção da Secretaria Geral, Arquivo (parte histórica) e Museus Municipais, passem a constituir um pelouro distinto, sob

¹ Trad : "Je propose que la municipalité emploie les moyens qu'elle jugera convenir pour l'établissement de bibliothèques municipales, où les classes moins favorisées par la fortune puissent par le moyen de bons livres obtenir la formation dont elles manquent."

² *Actas das Sessões da Câmara Municipal de Lisboa*. 1918, p781.

o título "Pelouro da Instrução, Bibliotecas, Arquivo Histórico e Museus Municipais com as necessárias repartições e secções (...)

- 3- que sejam criadas mais quatro bibliotecas populares, onde as necessidades da população o exijam, de leitura diurna ou nocturna, ou de ambas, e ainda femina ou infantis."¹

C'est également sous la Première République que la municipalité de Lisbonne lance les premières bibliothèques en plein air situées dans les différents jardins de la cité.

Le Docteur Joaquim Leitão qui exerça la fonction d'inspecteur des bibliothèques, archives et musées municipaux décrit la situation au moment de la prise de possession de la Commission administrative en 1926. Il y a alors quatre bibliothèques dans chacun des quartiers de Lisbonne : celle du premier quartier dans la Travessa de São Vicente, celle du deuxième sur la place du bâtiment de l'école municipale, celle du troisième dans la Rua Boa Vista et celle du quatrième dans la Calçada da Tapeda, à Alcântara.²

C. Les débuts de l'Estado Novo

Quelle est la politique du régime installé après le coup d'état du 28 mai 1926? Par le décret n° 13726 du 27 mai 1927, il prétend lancer dans le pays un vaste réseau de lecture et culture populaire mais en réservant à la seule Bibliothèque populaire de Lisbonne, qu'il ne faut pas confondre avec les bibliothèques populaires municipales, le soin de réaliser dans la pays un service de lecture publique. Cependant il est signalé qu'il est absolument interdit de fournir au public de ces bibliothèques populaires des livres, revues et pamphlets qui contiennent des doctrines immorales et contraires à la sécurité de l'Etat. On devine aisément les véritables intentions du nouveau régime!

¹ Trad : Je propose :

- 1- que les services autonomes de l'Instruction et des bibliothèques municipales et les services qui constituent la troisième section du Secrétariat général des archives (partie historique) et des musées municipaux en viennent à constituer un département de l'Instruction des bibliothèques, archives historiques et musées municipaux avec les répartitions et sections nécessaires (...)
- 3- que soient créées quatre bibliothèques populaires de plus, là où les besoins de la population l'exigent, de la lecture diurne ou nocturne, ou les deux, et encore pour les femmes ou les enfants.

² *Apontamento para a História das Bibliotecas municipais de Lisboa* - *Anais das Bibliotecas, Arquivo e Museus municipais*. Julho - Dezembro de 1931, n°1 et 2, p5 à 6.

Dans ce contexte, la municipalité de Lisbonne continue malgré tout à se préoccuper de lecture. Elle s'intéresse à un aspect important de l'action éducative des bibliothèques : l'existence d'un service de lecture nocturne. Ainsi lors de la session du 31 décembre 1929¹, Quirino da Fonseca rappelle que les trois bibliothèques publiques municipales existantes ne sont pas organisées de façon à rendre les services que doivent offrir les institutions populaires de cette nature. Elles ne pourront être utiles et fréquentées de préférence aux bibliothèques publiques importantes à caractère général que si elles sont organisées de façon à répondre aux intérêts professionnels des travailleurs et de ceux qui font une étude et disposent de peu de ressources et de temps pour s'instruire. C'est pourquoi Quirino da Fonseca fait la proposition suivante :

"Tenho a honra de propor que as bibliotecas públicas municipais se organizem para consulta diurna e nocturna, pela seguinte forma :

- criação de uma biblioteca municipal técnica especialmente de urbanismo, e também sobre marinha et colonização em obras de propaganda popular, biblioteca estabelecida nas actuais instalações da biblioteca da Rua da Inveja.
- criação da Biblioteca Geral do município no Palácio Galveias, junto do Museu Municipal a organizar.

São suprimidas desde já, a biblioteca, sita na Calçada da Tapada, que preferentemente é substituída pela que se instalar junto das Oficinas Gerais, em Alcântara e a biblioteca situada no Largo da Graça visto que à população desse bairro já é facultada a excelente biblioteca da Associação *A Voz do Operário*.

Aos operários e funcionários municipais, pode ser facultada a leitura domiciliar de obras profissionais, de um só volume por cada empréstimo que não deve prolongar - se durante mais de quinze dias, sendo deduzida, nos respectivos vencimentos, a importância de qualquer prejuízo ocasional, sofrido pelo Município, em consequência desse empréstimo."² La proposition fut approuvée à l'unanimité.

¹ *Boletim da Câmara Municipal de Lisboa*. Ano III, n°152, p11 à 13.

² Trad : "J'ai l'honneur de proposer que les bibliothèques publiques municipales s'organisent pour la consultation diurne et nocturne de la forme suivante :

- création d'une bibliothèque municipale technique spécialement consacrée à l'urbanisme et aussi la marine et la colonisation avec des oeuvres de propagande populaire, bibliothèque établie dans les actuelles installations de la bibliothèque de la Rua da Inveja.
- création de la Bibliothèque générale de la municipalité dans le Palácio Galveias, en même temps que le Musée municipal à organiser.

Sont désormais supprimées la bibliothèque sise dans la Calçada da Tapada qui est remplacée par celle qui s'installera au même endroit que les ateliers généraux à Alcântara, et la bibliothèque située au Largo da Graça vu que la population de ce quartier bénéficie déjà de l'excellente bibliothèque de l'Association *A Voz do Operário*.

Aux ouvriers et fonctionnaires municipaux, il peut être offert la lecture à domicile d'oeuvres professionnelles, un volume seulement par prêt qui ne doit pas se prolonger durant plus de quinze jours, étant déduite dans les salaires respectifs, l'importance du préjudice occasionnel quel qu'il soit subi par la municipalité à la suite de ce prêt."

Les bibliothèques municipales vont subir également une impulsion considérable grâce aux directives fixées par la Commission administrative de la municipalité en 1930. Ainsi leurs fonds passent de 16 744 volumes à 53 496 au 31 décembre 1991.¹

Pour ce qui concerne la Bibliothèque générale, la première étape de sa création remonte à 1928. En effet, sous la présidence de Carlos Mardel Ferreira, Joaquim José Alves, Elias Garcia, Theophilo Ferreira et Leíça da Veiga, membres de la Commission exécutive, délibérèrent pour négocier l'achat du Palácio Galveias. Le 5 juin 1931, la Bibliothèque municipale centrale, c'est le nom qui est finalement adopté, est inaugurée solennellement dans le Palácio Galveias et ouverte au public le 22 du même mois.

Au même moment, l'importance que les bibliothèques de la municipalité de Lisbonne assumaient au plan national est reconnue de façon évidente dans le décret qui réorganise le dépôt légal². Il y est rappelé que la Bibliothèque nationale demeure le lieu du dépôt des oeuvres éditées au Portugal, mais elle devra désormais assurer la redistribution de certains exemplaires.

"Das obras constantes da alinea a- do referido artigo 78, remeterá a Biblioteca Nacional um exemplar a cada um dos seguintes estabelecimentos : Biblioteca da Academia das Ciencias de Lisboa, Biblioteca da Universidade de Coimbra, Biblioteca Municipal Central de Lisboa, Biblioteca Municipal do Porto, Biblioteca Pública de Evora, Biblioteca Publica de Braga, enviando também à Biblioteca Popular Central de Lisboa um exemplar daquelas que sejam próprias para essa biblioteca."³ On notera la mention de cette dernière bibliothèque créée, nous l'avons vue, par l'Estado Novo en 1927.

D. A partir des années soixante

A partir de 1930 sont nées de nouvelles petites bibliothèques, éparpillées en différents lieux de la ville. Ce sont d'une part les bibliothèques fixes installées dans les quartiers et d'autre part les bibliothèques dites itinérantes, qui sont des vitrines où sont déposées des collections d'environ trois cents livres. Ces dépôts se font surtout dans les écoles mais aussi dans les hôpitaux et parfois dans les prisons. La création de tels dépôts avait été préconisée dès 1911, nous l'avons vu, par la Première République. Vers 1960, apparaissent les deux premières bibliothèques itinérantes utilisant un

¹ *Anais das Bibliotecas, Arquivo e Museus Municipais*, 1931 n°1 et 2, p7.

² *Colecção Oficial da Legislação Portuguesa, publicada no ano de 1931. 1º semestre. 1937*, p992

³ Trad : "Des oeuvres dont il est question dans l'alinéa a- dudit article 78, la Bibliothèque nationale remettra un exemplaire à chacun des établissements suivants ..."

véhicule. Devant le succès rencontré, le nombre de bibliobus passe de deux à quatre en 1964. Les bibliothèques sont aussi dans les jardins mais seulement à la belle saison et n'ouvrent que quelques heures par jour d'où leur relatif échec et leur suppression en 1980.

La Bibliothèque municipale centrale, devenue trop petite pour recevoir la totalité du dépôt légal, se scinde en deux. Toutes les publications périodiques sont désormais dans un établissement spécial baptisé Hémérothèque.

Enfin la municipalité de Lisbonne crée la première bibliothèque publique du Portugal destinée aux non-voyants¹. Ses débuts, en 1963, sont modestes. Son fonds comprend une quarantaine de monographies et de publications périodiques offertes par l'ambassade du Brésil au Portugal. Elle est officiellement inaugurée le 14 juillet 1963 dans le jardin d'Estrela et permet la lecture sur place. D'autres dons de personnes privées enrichissent le fonds. Dans le même temps, la municipalité demande des impressions en braille au Centre Professeur Albuquerque e Castro, éditeur spécialisé. Peu après, un contrat officialise cela : le centre s'engage à envoyer deux exemplaires de chaque oeuvre nouvelle qu'il édite. La bibliothèque connaît un certain nombre de vicissitudes : installée à Belém, Pedrouços, de nouveau à Belém puis Rua São Pedro de Alcântara, elle finit par s'installer définitivement au Largo do Calhariz en octobre 1973. Depuis 1965, elle avait étendu ses services en permettant le prêt à domicile au niveau local mais aussi national grâce à un système de courrier. Dans les premières années, elle a fonctionné avec un personnel très réduit. En 1975, la municipalité reçoit de la fondation Gulbenkian une aide financière pour l'acquisition du mobilier et du matériel spécifiques. En 1979, le représentant du Danemark à Lisbonne, Hugo Hergel, fait un legs de 50 000 couronnes danoises. Peu à peu l'établissement s'ouvre au public des lecteurs voyants, constituant une nouvelle bibliothèque annexe.

La situation de la lecture publique à Lisbonne au début des années 1980 ne tranche pas avec le tableau général alarmant dressé par les professionnels de la BAD puis les auteurs du rapport présenté au secrétaire d'Etat à la Culture.

¹ *Biblioteca municipal Camões : a primeira biblioteca pública para cegos, em Portugal. Lisboa - Revista Municipal. Ano XLVI, 2^a série, 1982, p31-34.*

Fruit d'un siècle de politique culturelle de la municipalité, le réseau de bibliothèques se présente de la façon suivante :

- une bibliothèque municipale centrale, physiquement scindée en deux bâtiments, l'un pour les livres et l'autre pour les périodiques - dont le fonds est alimenté majoritairement par le dépôt légal;
- des bibliothèques populaires fixes ou annexes au nombre de onze puis neuf : São Lazaro, Beléru, Cruz Vermelha, Olivais, Furnas, Carnide, Penha de França, Alvalade, Alvito, Poço de Bispo et Camões¹, cette dernière ayant la particularité d'accueillir non-voyants mais aussi voyants depuis 1989;
- quatre puis seulement une bibliothèque itinérante ou bibliobus;
- des bibliothèques mobiles, dépôts de livres concédés à des institutions diverses.

L'essentiel de ces fonds, c'est-à-dire les collections de la centrale, est consacré à la conservation. Le prêt à domicile est une pratique encore peu répandue : environ 40 000 lecteurs pour 170 à 180 000 pour la consultation². Le libreaccès aux documents sur les étagères est très rare et d'autant moins imaginable que les livres sont rangés selon une classification thématique et séquentielle. Les édifices sont inadaptés au fonctionnement d'une bibliothèque de lecture publique. En fait les établissements sont surtout fréquentés par une population scolaire qui se sert souvent de la bibliothèque comme d'une salle d'étude. La liaison école - bibliothèque voulue au départ par les responsables de la municipalité s'est par conséquent prolongée et ce en raison des carences de la politique gouvernementale en matière d'éducation.

Il y a une dizaine d'années, le mouvement d'expansion des bibliothèques municipales entamé depuis un siècle connaissait un temps d'arrêt. Heureusement, la municipalité n'a pu rester indifférente à la politique novatrice développée dans le reste du pays. Conscients du rôle de la bibliothèque publique, équipement culturel par excellence, les élus locaux de Lisbonne se sont engagés par l'intermédiaire du département de la culture et de la division des bibliothèques dans un vaste programme de restructuration.

¹ cf carte en annexe.

² cf article de journal. RISQUES, Isabel. *As bibliotecas municipais e a Fundação Gulbenkian. A Tarde*, 9 de Maio 1985.

III. LES BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES DE LISBONNE : UN RESEAU EN COURS DE RESTRUCTURATION

Nous avons vu dans la partie précédente que le réseau des bibliothèques municipales de Lisbonne avait commencé à se développer à la fin du siècle dernier. Il était donc temps de songer à sa modernisation et à son adaptation aux nouvelles conceptions de la lecture répandues dans le pays depuis une dizaine d'années. Le plan lancé par le département de la culture de la ville de Lisbonne et sa division des bibliothèques poursuit deux objectifs principaux :

- l'implantation d'une nouvelle bibliothèque municipale centrale;
- l'amélioration des bibliothèques populaires fixes ou annexes.

Nous insisterons surtout sur le deuxième objectif car le premier est encore loin d'être réalisé.

A. L'informatisation

L'une des étapes importantes dans le processus de restructuration du réseau a été l'introduction de l'outil informatique. En effet, l'informatisation a entraîné un changement dans les méthodes de travail des bibliothécaires mais a aussi amorcé la création d'un véritable réseau à la place de ce qui ressemblait davantage à une juxtaposition d'établissements.

D'après Vanda de Freitas, le défi à relever par l'institution et son personnel était le suivant : créer un système d'information cohérent, exécutable dans un bref délai, fiable dans sa fonctionnalité et nécessairement flexible pour supporter de futurs développements¹.

¹ FREITAS, Vanda de. *Bibliotecas públicas da Câmara municipal de Lisboa : reestruturação. 4^e Congresso nacional de bibliotecarios arquivistas et documentalistas. Braga - 4-6 de Março 1992.* Lisboa : BAD, 1992, 2^e vol., p455-469.

1. L'existant

En fait, l'informatique était déjà présent dans les bibliothèques municipales de Lisbonne par le biais de la liaison entre la bibliothèque municipale centrale et la base de données bibliographiques de la Bibliothèque nationale, PORBASE. Nous avons déjà évoqué cette réalisation très importante dans le changement du panorama des bibliothèques portugaises. Un article récent, écrit par deux responsables de la Bibliothèque nationale, fait le point sur ce sujet¹. C'est non seulement parce que la loi lui confiait la création, gestion et manutention du catalogue collectif mais aussi parce qu'il était improbable que d'autres institutions assument cette fonction que la Bibliothèque nationale a pris en considération cet aspect dans son projet d'automatisation. Durant l'été 1986 des contacts sont établis avec l'UNESCO pour l'obtention du programme mini-micro CDS/ISIS, spécialement conçu pour des unités d'information localisées dans des pays de moindre capacité économique. Pour le Portugal qui ne pouvait accéder au marché international, c'est une très bonne solution. Ce programme informatique de gestion d'information textuelle recourt à des champs de longueur variable et répétable ce qui lui permet une grande flexibilité et une extraordinaire capacité de stockage. La Bibliothèque nationale, devenue centre distributeur national de ce programme, en a fait une traduction portugaise et l'a paramétré pour le format UNIMARC. Une application pour la catalogage a été créée sous le nom de PORBASE et plusieurs fois améliorée. C'est en février 1989 que le catalogue de la Bibliothèque nationale devient, de fait, en ligne la base de données aussi appelée PORBASE. La Bibliothèque municipale centrale de Lisbonne, le Palácio Galveias et la section des périodiques font partie de la quinzaine d'établissements en liaison permanente avec cette base. Cela doit permettre à la Bibliothèque municipale centrale d'utiliser les enregistrements stockés dans l'ordinateur de grande portée (GEAC) et, en les important, de créer un catalogue autonome sans qu'il soit besoin d'y investir beaucoup d'argent ni de personnel.

Avant de voir l'équipement qui a été choisi, il convient de rappeler la composition du réseau à informatiser. Il s'agit de la Bibliothèque municipale centrale scindée en deux bâtiments, de neuf bibliothèques populaires fixes ou annexes et des bibliothèques mobiles et itinérantes c'est-à-dire des dépôts et un bibliobus. Le réseau se présente donc sous la forme d'un noyau central, le Palácio Galveias et l'Hémérothèque et d'éléments périphériques. Dans ces derniers est compté le Cabinet de référence culturelle pour les déficients, abrité dans la bibliothèque Camões. Dans le processus

¹ CABRAL, Maia Luísa et LOPES, Maria Inês. *A modernização das bibliotecas portuguesas : cinco anos decisivos. Cadernos BAD*, 1992 (1), p17-33.

d'informatisation, il faut tenir compte de la nécessité urgente d'information actualisée et du volume des documents à traiter dans la centrale et d'autre part des exigences de modernisation des bibliothèques populaires fixes.

2. L'équipement

Des critères de sélection très rigides ont été retenus pour le choix de l'équipement informatique :

- le volume d'information à intégrer au système
- l'autonomie de chaque secteur en ce qui concerne la gestion des équipements et l'information elle-même
- la possibilité d'expansion face à l'hypothèse de création d'un système intégré de gestion de l'information municipale (archives, musées, librairie municipale)
- la compatibilité avec le logiciel et les normes de catalogage adoptées dans les bibliothèques publiques de la municipalité de Lisbonne, prenant en ligne de compte l'intégration à la base de données bibliographiques nationale PORBASE
- les coûts de l'équipements
- l'avantage de l'équipement existant.

Pour ce qui est du volume de l'information existante, le fonds a été estimé, toutes bibliothèques confondues, à 400 000 volumes. Quant au nombre de lecteurs, il est en moyenne de soixante par jour et par bibliothèque. Si l'on considère maintenant qu'un système multiposte normal comporte vingt terminaux et que le volume d'enregistrements supporté par un système comme le Mini-micro CDS/ISIS peut comporter seize milliards d'unités avec un disque de 500 MO et d'autre part qu'il existait déjà quelques ordinateurs qui pourraient être distribués entre les bibliothèques annexes, le parc informatique prévu a été le suivant :

- un système multiposte
- des réseaux locaux
- des micro-ordinateurs compatibles IBM.

Pour ce qui est du logiciel, c'est le Mini-micro CDS/ISIS qui a été adopté, comme cela s'est fait dans la majorité des bibliothèques portugaises. Selon Vanda de Freitas¹, il offrait une grande opportunité pour l'informatisation du réseau car il était :

- un garant de qualité étant donné la crédibilité de l'UNESCO
- convivial pour les utilisateurs
- un moyen de communication privilégiée pour la coopération avec les institutions nationales et étrangères
- soutenu par la Bibliothèque nationale et Utilisis
- à l'origine de la constitution d'entreprises pour le développement de programmes de gestion intégrée
- rassembleur d'équipes expertes en informatique pour la formation
- capable de s'adapter à tout type d'équipements : micro-ordinateur, architecture multiposte.

Le schéma retenu comprend un système multiposte UNIX et un réseau local avec des PC de 20 MO au Palácio Galveias, un réseau local avec des PC et bridge à l'Hémérothèque. Quant aux bibliothèques populaires fixes ou annexes, on prévoit des micro-ordinateurs de 80/100 MO, et dans quelques bibliothèques, selon leur configuration, des réseaux locaux. Pour l'ensemble des bibliothèques itinérantes, un micro-ordinateur sera installé et équipera également le Cabinet de référence culturelle. Des représentations symboliques permettent d'avoir une meilleure idée de ce schéma².

On veut essayer ainsi que chaque établissement, annexe, itinérante ou centrale (Galveias et Hémérothèque), obtienne une certaine autonomie de façon à exclure la dépendance totale à un système central unique. De cette façon, on garantit la sécurité des données c'est-à-dire qu'en cas d'avarie du système central, chaque bibliothèque a accès à ses propres enregistrements. Tous les enregistrements s'intègrent dans un système multiposte qui permet de disposer d'un catalogue collectif municipal. Pour ce

¹ op. cit.

² cf annexes.

qui est de la collaboration avec PORBASE, elle est envisagée de manière à ce que le catalogue collectif municipal soit seulement une source d'information complémentaire et destinée aux habitants de la ville, laissant à PORBASE la fonction de catalogue national. Le système UNIX sera seulement utilisé pour la recherche bibliographique, les bibliothèques envoyant leurs enregistrements sur disquettes. Ceux-ci seront validés pour éviter les doublons. Enfin chaque élément du réseau accèdera au système central pour vérifier si les données existent et dans ce cas copiera l'enregistrement et lui ajoutera sa cote propre.

Tel est le fonctionnement prévu pour le réseau des bibliothèques municipales de Lisbonne.

3. L'utilisation de l'outil informatique

Pour l'instant, seule l'application catalogage est utilisée. Elle a démarré en décembre 1990. Les services sont centralisés à Galveias. Là, deux équipes de bibliothécaires-adjoints se répartissent le travail. Les uns cataloguent le fonds de la bibliothèque centrale, les autres s'occupent des bibliothèques annexes. Il ne s'agit donc pas d'un catalogage partagé puisque seule la centrale effectue cette tâche. La bibliothèque de Galveias a le statut de coopérant à PORBASE : la liaison se fait via Telepac et le BPS (Bibliographical Processing System). Son fonds étant alimenté majoritairement par les entrées du dépôt légal, la liaison semble particulièrement intéressante. Du moins en apparence, car dans la réalité, seules les exportations sont possibles, c'est-à-dire que les enregistrements de la Bibliothèque municipale centrale enrichissent la base de données bibliographiques nationale mais l'inverse n'est pas vrai. Il faut faire la recherche dans PORBASE puis réaliser une impression papier des enregistrements intéressants afin de les recopier. Une bibliothécaire fait l'indexation des ouvrages de la centrale. Elle applique les règles définies par le langage Siporbase, adaptation portugaise des subjects headings de la Library of Congress. Un projet CLIP est en cours à la bibliothèque nationale¹, il fonctionne par groupe selon les secteurs (droit, pharmacie, ...). En attendant, on se réfère au thésaurus constitué jusque là. L'indexation n'est pas saisie directement sur l'ordinateur : un bordereau est préalablement rempli. Une autre bibliothécaire est chargée de l'indexation et classification des fonds des annexes. La classification retenue est la CDU même si elle n'est pas encore en vigueur partout comme nous le verrons plus tard. Chaque mois,

¹ Compatibilização de Linguagens de Indexação em Português

les terminaux installés dans les annexes sont rechargés à la Bibliothèque municipale centrale afin qu'ils aient la version actualisée du catalogue collectif. Il n'y a en effet pas encore de liaison entre la centrale et les annexes. Pour l'instant, un peu de plus 21 000 enregistrements ont été réalisés. La conversion rétrospective n'a pas encore commencé. Elle débutera par l'annexe de Penha de França (bibliothèque modèle du réseau) puis celle de São Lazaro, Belem et Olivais. Au fur et à mesure, il y aura moins de travail à faire puisque, les fonds se ressemblant, le catalogage aura été en grande partie déjà réalisé. Par contre, la tâche s'annonce très longue pour le fonds de la centrale, du moins tant qu'on ne peut importer directement les notices de PORBASE.

Pour toutes les entrées à partir de la fin 1990, le réseau de bibliothèques municipales de Lisbonne dispose donc d'un catalogage collectif, accessible par OPAC dans chaque bibliothèque (sauf une, celle de Carnide). L'interrogation peut se faire par auteur, titre, sujet, cote, ISBN ... La référence obtenue concerne la bibliothèque où l'on se trouve mais aussi éventuellement les autres éléments du réseau. Chaque bibliothèque est représentée par un numéro de 1 à 11. Si une bibliothèque veut seulement les références de son fonds, elle choisit dans le dictionnaire des données le terme "bibl." puis elle sélectionne parmi les bibliothèques qui s'affichent le numéro qui lui correspond. D'un point de vue technique, le fait que chaque bibliothèque ait toutes les références du réseau présente un avantage pour les fichiers inverses. Il n'y a pas encore de prêt entre les annexes ou avec la centrale. Par contre le catalogue collectif est utilisé de façon indirecte pour les acquisitions. Une petite partie du dépôt légal étant redistribuée aux annexes par la centrale (dans le cas de deuxième édition ...), c'est en consultant le catalogue que les bibliothécaires des annexes font leurs propositions.

Les bibliothèques itinérantes ont un fonctionnement un peu différent. Au dépôt central, on importe par disquette le catalogue de Galveias pour n'avoir qu'à ajouter à l'enregistrement la cote de l'ouvrage dans le fonds des bibliothèques itinérantes. Le câblage était à l'étude cet été.

Quant à l'Hémérothèque, physiquement séparée de la bibliothèque de Galveias, elle fait elle-même son catalogage informatisé. Une partie du travail est encore manuelle : le bulletinage avec l'utilisation du Cardex. Les titres nouveaux de périodiques sont rentrés dans la base de données. Le catalogage rétrospectif a été entamé mais pour le moment il n'y a que 6 000 enregistrements environ, nouveaux et rétrospectifs, pour un fonds de 150 000 exemplaires! Un catalogage analytique est aussi réalisé. Pour ce qui est de l'indexation, elle suit un thésaurus maison. La

classification, elle, est en CDU¹. Il n'existe pas de catalogue collectif de périodiques au Portugal et le protocole avec la Bibliothèque nationale est pour l'instant seulement oral. L'Hémérothèque fait partie des onze établissements du catalogue collectif des bibliothèques municipales de Lisbonne.

L'informatique est enfin utilisé pour la confection de statistiques et de rapports d'activités. Seules deux annexes, Penha de França et Camões, ainsi que l'Hémérothèque, rentrent leurs données directement dans un micro-ordinateur. Dans les autres établissements, les tableaux de fréquentation sont faits manuellement. Le tout est envoyé en fin d'année à la centrale qui traite ces informations grâce au logiciel EXCEL.

Cette rapide description du travail de catalogage informatisé au sein des bibliothèques municipales de Lisbonne montre que les objectifs annoncés sont loin d'être atteints. D'une part, il ne s'agit en aucune façon d'un catalogage partagé dans la mesure où tout est centralisé à Galveias, ce qui peut apparaître comme un avantage pour les annexes qui sont ainsi dispensées de ce lourd travail technique mais aussi un handicap car elles ne sont pas autonomes. Cette dépendance se ressent particulièrement lorsque le terminal est rechargé chaque mois, le catalogue est alors, même si c'est pour un bref délai, indisponible. D'autre part, les bibliothèques itinérantes ne sont pas intégrées à l'heure actuelle à ce catalogue. Quant à la liaison avec PORBASE, elle ne répond à tous les espoirs que l'on pourrait y placer dans la mesure où pour l'instant l'importation de notices n'est pas réalisable. Mais c'est à l'Hémérothèque que la situation semble la moins satisfaisante. La masse de documents à traiter y est énorme, le personnel réduit et il n'y a pas de collaboration efficace avec la Bibliothèque nationale qui a pourtant une collection similaire. Une partie du temps de travail est consacrée au Cardex, opération manuelle à la fois longue et fastidieuse. Enfin, le catalogage rétrospectif est effectué sur le poste situé dans l'aire de références donc le catalogueur est interrompu à tout instant dans son travail par un lecteur qui veut faire une recherche. Malheureusement nous verrons que ce n'est pas là le seul point faible du fonctionnement de l'Hémérothèque. Du côté des réussites de l'informatisation, il faut insister sur la qualité de l'OPAC qui est très convivial et auquel les lecteurs semblent s'être bien adaptés.

¹ Mais les périodiques ne sont pas rangés par classe mais par format.

B. L'amélioration des annexes

L'un des objectifs de la nouvelle équipe municipale et de sa division des bibliothèques est la modernisation des équipements. Dans cette optique un programme de restauration des édifices a été lancé. En 1992, 17,3 millions d'escudos c'est-à-dire environ 700 000 de nos francs ont été consacré à l'équipement et aux mobiliers ce qui représente plus du double du budget des acquisitions. Ces travaux sont en même temps l'occasion de réorganiser les services des bibliothèques annexes en y introduisant les nouveaux principes de la lecture publique :

- libre-accès aux documents,
- prêt à domicile,
- nouvelles sections : enfants et audiovisuelles.

La première annexe concernée par ce programme a été celle de Penha de França. Réouverte au public en mai 1992, elle sert aujourd'hui de modèle pour les autres établissements du réseau de bibliothèques municipales de Lisbonne. Deux autres sont actuellement en réorganisation : São Lazaro qui devait ouvrir le 23 septembre de cette année et Belem dont les travaux devraient durer jusqu'en 1994.

Le guide du lecteur de Penha de França énonce à sa première page les grands principes de la lecture publique établis par la Library Association et traduits en portugais par la BAD. La bibliothèque publique a pour fins de contribuer à assurer la qualité de vie sous tous ses aspects : éducatif, économique, scientifique et culturel. Ses objectifs sont les suivants :

- dans le domaine de l'éducation : fournir les moyens pour le développement des individus ou des groupes, indépendamment de leur niveau culturel, en éliminant les barrières entre les individus et les connaissances.
- dans le domaine de l'information : fournir à la communauté les informations correctes, avec rapidité et en profondeur, particulièrement sur les sujet d'intérêt courant.
- dans le domaine de la culture : être un des principaux centres de la vie culturelle et promouvoir une meilleure jouissance et appréciation de tous les arts.

- dans le domaine des loisirs : participer à l'encouragement de l'utilisation positive des loisirs et offrir des moyens de changement et de décontraction.

Examinons donc le fonctionnement de Penha de França et voyons dans quelle mesure il s'inspire fortement des normes définies par l'IPLL.

Dans le hall de la bibliothèque, se trouve le guichet d'accueil où sont offerts les services suivants : vestiaire, informations générales et prêt à domicile. C'est aussi à ce niveau que, par un système de jetons, la personne chargée de l'accueil compte les entrées, pour l'établissement des statistiques. Trois sections existent : la section des adultes, la section des enfants et celle des audiovisuels. La première comporte deux parties, un lieu pour la consultation des périodiques (journaux, revues, journal officiel) offerts sur des présentoirs et une salle de lecture. Dans cette salle de lecture, on peut consulter le fonds documentaire de la bibliothèque mais aussi procéder à la lecture de ses propres livres, il suffit de les mentionner sur une fiche à l'accueil. La section jeunesse est conçue comme un espace de lecture et de loisir pour les enfants et adolescents jusqu'à l'âge de quatorze ans. Quant à la section audiovisuelle, elle est spécialement destinée à la consultation de documents audiovisuels disques, CD, cassettes audio et cassettes vidéo¹. Dans toutes ces sections, l'utilisateur peut accéder directement aux documents sur les rayonnages. Il est à noter que le mobilier est spécialement adapté aux bibliothèques puisqu'il s'agit de produits de la marque française Borgeaud. Les lecteurs ont ainsi la possibilité d'un contact direct et libre avec les documents disponibles. On reconnaît là un des grands principes de la lecture publique.

Pour ce qui du rangement des collections, il suit la classification décimale universelle : la classification Dewey est très rarement utilisée au Portugal. L'identification des différents sujets ou classes thématiques se fait par un système de couleurs que l'on retrouve à la fois sur les étiquettes des documents et sur la signalétique des étagères. Pour la classe 8, littérature, un double jeu de couleurs permet de distinguer les genres roman, poésie et théâtre. Enfin des tables abrégées de chaque classe sont à la disposition du lecteur. Dans la section jeunesse, la classification est la même que pour la section adulte mais simplifiée. Dans la classe 8, il y a aussi une subdivision par genre : AM pour aventures et mystères, C pour contes, R pour romans et O pour les autres genres. Les bandes dessinées sont cotées BD et les plus demandées sont disposées dans des bacs pour faciliter leur consultation.

¹ Au Portugal, la législation ne permet pas pour l'instant aux bibliothèques de prêter ces documents.

Quant à la section audiovisuelle, on a voulu préserver une unité méthodologique en ce qui concerne la globalité du fonds documentaire de la bibliothèque. C'est pourquoi les systèmes adoptés ont des caractéristiques similaires à celles de la CDU. Pour le traitement des documents sonores, a été adoptée la classification des bibliothèques et vidéothèques de Paris (BDVP) qui divise les genres musicaux en huit grandes classes, en y adjoignant un système de couleurs. Pour les documents vidéos, c'est la classification par genre de la Fédération internationale des archives de films (FIAP) qui a été retenue : elle distingue les documents de fiction et de non-fiction.

En dehors de la possibilité d'accéder aux documents sur les étagères, le lecteur a aussi celle de faire des recherches dans les catalogues. La recherche peut toujours être assistée par un bibliothécaire présent dans la salle de lecture. Nous avons vu au chapitre de l'informatisation que le catalogage sur ordinateur avait commencé fin 1990 mais la conversion rétrospective n'est pas encore réalisée. Il faut donc à la fois consulter l'OPAC et le catalogue manuel sur fichiers (auteurs, titres, sujets et collections). Seules les références des documents audiovisuels sont intégralement dans la base de données.

Outre la lecture sur place, il est aussi possible d'emprunter des livres à domicile. Pour obtenir sa carte de lecteur, il suffit de présenter une attestation de logement (quittances diverses) et sa carte d'identité. Ce service, réservé à l'ensemble des habitants de la commune de Lisbonne et non pas seulement à ceux du quartier où se trouve l'annexe, est entièrement gratuit. Le prêt est consenti pour trois livres maximum et ce durant quinze jours, ce prêt étant éventuellement renouvelable si aucun autre lecteur n'est intéressé par le même document. Les publications périodiques ainsi que les documents audiovisuels sont exclus du prêt. Cependant les disques vinyles et la revue *Dinamização Cultural*¹, sur bande magnétique, peuvent être empruntés pour une durée n'excédant pas cinq jours.

Le fonctionnement que nous venons de décrire rapidement correspond vraiment à celui d'une bibliothèque de lecture publique. L'objectif est de l'étendre aux autres annexes. Toutes ont déjà une section enfantine fonctionnant avec libreaccès et prêt à domicile. L'étape suivante consiste donc à passer dans ces sections d'une classification séquentielle à la classification décimale universelle. Puis seront introduites des

¹ Lancée il a y bientôt trois ans, cette revue mensuelle sur cassette traite de la culture en général et comprend un supplément qui est l'enregistrement de l'*Agenda cultural* municipal. Elle est reproduite, environ à 1 000 exemplaires, dans un studio très perfectionné, à la bibliothèques Camões. Elle est distribuée gratuitement non seulement à Lisbonne mais dans l'ensemble du pays. Cette initiative a été financée à plus de 50% par l'IPLL.

sections audiovisuelles. Pour l'instant, en dehors de Penha de França, seule São Lazaro en est arrivée là. Ensuite libre-accès et classification décimale seront étendus aux sections adultes car le changement de classification demande plus de travail vu l'importance des fonds. C'est une entreprise qui est certainement moins spectaculaire que la construction de bibliothèques flambant neuf comme cela se fait dans le reste du pays mais une entreprise indispensable si la municipalité veut transformer ses bibliothèques héritées du passé en véritables bibliothèques de lecture publique.

C. A la conquête de nouveaux publics

1. Les bibliothèques itinérantes et mobiles

Le service des bibliothèques itinérantes est apparu, nous l'avons vu dans la partie précédente, au début des années soixante. Il correspond en fait à deux activités distinctes : d'une part les tournées de bibliobus à travers la ville qui ont pour objectif de desservir les quartiers où il n'y a pas de bibliothèques municipales annexes et d'autre part l'installation de dépôts de livres dans des établissements essentiellement scolaires mais aussi hospitaliers voire pénitenciers. Dans les deux cas, la bibliothèque va au devant du public. Le problème principal auquel se trouve confrontée la responsable de ce service Manuela Correia, est celui du renouvellement des fonds et de l'achat de nouveaux livres. Il est en effet important que les documents soient d'actualité et aussi attractifs pour le lecteur.

Le bibliobus offre environ 2 000 livres lors de ses tournées. Le dépôt, lui, abrite quelques 9 300 volumes. En 1992, ce fonds s'est enrichi de 553 livres ce qui représente une dépense de quelques 6 000 francs. Cela est jugé insuffisant. Il y a en effet encore trop de livres reliés qui n'attirent pas les plus jeunes des lecteurs. D'autre part, les demandes en faveur des livres en gros caractères ne peuvent être satisfaites car il n'existe pas au Portugal d'éditeur spécialisé dans ce type d'ouvrages. Le bibliobus est malgré tout un service qui marche bien d'où la décision des responsables des bibliothèques d'équiper un deuxième véhicule avant la fin de l'année. Une idée serait que l'un desserve l'intérieur de la ville et l'autre la grande périphérie. Il y a actuellement dix points d'arrêt, chacun est desservi une fois tous les quinze jours. Les lieux choisis sont des places publiques, des endroits près des écoles, près du siège d'une association, bref là où il y a du mouvement. Le succès pourrait être encore plus

grand si les jours de passage étaient connus de la population. Pour l'instant, l'information est divulguée par l'*Agenda cultural* édité par la municipalité mais aussi par la distribution de marque-pages. Une forme d'affichage est également envisagée par la responsable du service mais elle est jugée pour l'instant trop coûteuse. Pour attirer davantage les lecteurs potentiels, le bibliobus autrefois blanc a été décoré d'un motif représentant des livres afin qu'il soit bien identifié. Pour ce qui est du traitement technique de ce fonds, la classification sommaire va être remplacée par la CDU.

Le deuxième volet de l'activité des bibliothèques mobiles concerne la constitution de dépôts, surtout dans les écoles. Il s'agit pour la municipalité de pallier à la mauvaise qualité des bibliothèques scolaires. La bibliothèque cherche à aller au devant du public, à développer le goût de la lecture chez les enfants. Malheureusement ce sont toujours les mêmes élèves qui vont à la bibliothèque. Il faudrait créer une animation libre pour attirer les autres. Les professeurs ont aussi leur rôle à jouer. Au total soixante-quinze écoles primaires sur les deux cents que compte la ville de Lisbonne sont concernées. Pour le secondaire, l'Etat et le Ministère de l'Education semblent mieux remplir leurs obligations. Chaque dépôt compte environ 300 livres pour une population de quatre cents à six cents élèves. Le problème majeur est comme dans le cas du bibliobus celui du renouvellement des collections. Dans certains dépôts, les livres ont plus de quinze ans! En 1992, le fonds s'est enrichi de 1631 volumes mais cela ne représente qu'une dépense de 3500 francs environ car beaucoup de ces acquisitions ne sont pas achetées. A ces dépôts en milieu scolaire, il faut ajouter vingt-cinq autres dépôts dont trois dans des prisons (mais là d'autres institutions interviennent). Dans les hôpitaux, ce sont les assistances sociales qui s'en occupent. Ces fonds sont offerts dans un souci d'extension culturelle et d'appui aux institutions. Ils représentent au total 35 000 pour 12 000 lecteurs par an.

C'est dans ce fonds enfin qu'il a été puisé pour la constitution d'une bibliothèque jardin, installée à Estrela. L'idée de bibliothèque jardin avait été lancée dans les années soixante, mais l'opération s'était arrêtée faute de succès. Cette année, le 27 avril très exactement, le kiosque du jardin d'Estrela est devenu un kiosque de lecture. Le service est ouvert de 11 heures à 18 heures du lundi au vendredi. Des tables de jardin ont été disposées pour la lecture sur place de journaux. Le fonds comprend environ un millier de livres pour enfants et pour adultes, classés en CDU. Deux catalogues séparés, réalisés sous forme d'un listing, permettent de choisir. Une seule personne assure le service mais, grâce au téléphone, elle n'est pas isolée. A partir du mois de novembre, les horaires d'ouverture seront réduits à trois ou quatre heures par jour.

Cette expérience s'annonce d'ores et déjà comme succès : il y a eu en quatre mois dont deux de vacances 3 200 lecteurs sur place et environ 230 prêts à domicile.

2. L'animation

La mise en place d'activités d'animation est une tâche importante pour les bibliothèques municipales. C'est pour elle un moyen de toucher une population étrangère au monde des livres. On se souvient que dans le cas du Portugal ce pourcentage est de plus de 50%¹. L'un des objectifs est aussi un plus grand engagement de la bibliothèque dans la communauté. Selon le rapport pour l'année 1992, ces activités ont été à la fois plus nombreuses et plus diversifiées que l'année précédente : le nombre de séances est passé d'une centaine à deux cents et celui des participants a quasiment triplé pour toucher quinze milles personnes.

Un effort tout particulier est réalisé à l'intention des plus jeunes car l'on sait que c'est dans l'enfance que se créent des habitudes de lecture et le goût de lire. Toutes les bibliothèques y compris la centrale ont une section jeunesse mais les établissements les plus actifs à cet égard ont été la Bibliothèque municipale centrale et les annexes d'Alvalade et de Camões. C'est ainsi que dans leurs sections enfantines ont été réalisés, en collaboration avec des écoles, des petits journaux. L'un deux, le *Jornal da Pequeneda*², existe déjà depuis douze ans. Autre activité très prisée des enfants, l'heure du conte, animée pour l'essentiel par des personnes extérieures à la bibliothèque. Des auteurs de littérature enfantine sont aussi venues présenter leurs oeuvres à leur jeune public. On peut citer encore de nombreux exemples d'activités : des projections de vidéos ou films de cinéma, des représentations de théâtre où les enfants ont été parfois eux-mêmes acteurs, des concerts, des activités de peinture sans oublier les visites guidées des différentes bibliothèques municipales. Les adultes ne sont pas oubliés. Il leur a été proposé des expositions bibliographiques et iconographiques, des conférences, des lancements de livres, des concerts, des récitals de poésie ...

A côté de ces activités réalisées dans les bibliothèques et les écoles, ont aussi été réalisés des programmes spécifiques en collaboration avec d'autres institutions, programmes qui ont eu un certain succès. Il s'agit pour 1992 de la Foire du Livre en mai et juin, de la première Foire de l'Histoire et d'un concours intitulé "la

¹ FREITAS, Eduardo de et SANTOS, Maria de Lourdes Lima. *Hábitos de leitura em Portugal : inquérito sociológico*. Lisboa : Publicações Dom Quixote, 1992.

² ce qui pourrait se traduire par le "journal de la marmaille".

Bibliothèque". Soutenu par des sponsors, il a permis à mille enfants de gagner de nombreux lots et d'effectuer une promenade sur le Tage. Cette année, deux réalisations peuvent attirer l'attention. Tout d'abord, la bibliothèque de Penha de França a organisé un concours culinaire : les participants devaient prendre une carte de lecteur, choisir une recette dans un livre et emprunter l'ouvrage pour réaliser chez eux de délicieux gâteaux. D'autre part, en mai et juin, ont été organisées avec le concours de l'IBL des "rencontres avec le livre dans les jardins de Lisbonne", ceci dans le cadre de la campagne de sensibilisation pour le livre et la lecture. Dans quatre jardins de la ville et sur une place ont été organisés des dépôts de livres ainsi que des activités diverses : rencontres avec des écrivains, heure du conte pour enfants mais aussi adultes, théâtre, peinture, chasse au trésor, jeux avec les livres, musique, magie... De cette activité temporaire, nous avons vu qu'il était resté quelque chose puisque l'un des dépôts de jardin, à Estrela, est devenu un kiosque de lecture.

Beaucoup d'efforts sont donc entrepris par les bibliothécaires municipaux de Lisbonne pour susciter le goût de la lecture chez les habitants de la ville ou du moins pour leur faire connaître l'existence des bibliothèques municipales. Le nombre des activités d'animation est cependant limité par l'insuffisance de personnel qui puisse s'en occuper et ce malgré le fait que les fonctionnaires employés dans des annexes n'ont pas le souci des tâches techniques. Quant à l'écho que ces efforts rencontrent dans la population, on peut dire qu'il est assez limité : quelques milliers de personnes sur un total de 800 000 habitants!

D. La Bibliothèque municipale centrale

1. Une bibliothèque de conservation

Créée en 1931, la Bibliothèque municipale centrale de Lisbonne se voit attribuée dès sa naissance une fonction de conservation par la loi réorganisant le dépôt légal¹, loi en vertu de laquelle elle reçoit un exemplaire de toute nouvelle publication portugaise. Or ce qui apparut au début comme un avantage (fonds sans cesse alimenté sans que cela coûte de l'argent) est en réalité un handicap. La mission de conservation interdit par définition toute autre lecture que sur place, ce qui limite en fait l'accès au fonds aux étudiants, aux retraités et aux érudits qui disposent de temps libre pour venir à la bibliothèque. Seule la section jeunesse est de type lecture publique. Pour ce

¹ cf deuxième partie.

qui est des adultes, une partie innovation a été introduite cette année : la mise en libre-accès des oeuvres de référence. D'autre part, le fait de recevoir gratuitement des monographies et des publications périodiques ne favorise pas une politique d'achats active. Les crédits d'acquisition sont limités non seulement pour la centrale mais aussi pour les annexes : ils se montaient à 7,7 millions d'escudos en 1992 c'est-à-dire quelques 27 000 de nos francs. Par comparaison, une ville de 100 000 habitants située de l'autre côté du Tage, Barreiro, consacrait 14 millions d'escudos pour les acquisitions. Toujours en 1992, la Centrale a acheté 124 volumes et en a reçu 3644 du dépôt légal. Une partie du fonds du dépôt légal est cependant redistribuée entre les différentes annexes, environ 700 volumes.

Une partie de la fonction de conservation et d'érudition échappe à la bibliothèque du Palácio Galveias au profit de nouvelles bibliothèques spécialisées. La première dépend directement du responsable municipal de la lecture, il s'agit du Gabinete de estudos olisiponenses, à la fois bibliothèque et archives sur tout ce qui a trait à Lisbonne. Le second établissement inauguré le 31 janvier de cette année, est la Bibliothèque Musée de la République et de la Résistance, consacrée à l'histoire récente du Portugal et dont le fonds provient pour l'essentiel de Galveias. Une troisième bibliothèque spécialisée devait s'ouvrir à l'automne. Installée dans la maison du célèbre poète Fernando Pessoa, elle accueillera ses livres personnels, ses oeuvres et des ouvrages sur cet auteur. Ce sont les bibliothécaires de la centrale aidés de leurs collègues des annexes qui ont dû faire toutes les recherches bibliographiques.

La situation est encore plus préoccupante pour la section des périodiques de la centrale c'est-à-dire l'Hémérothèque. Passons rapidement sur la totale inadaptation du bâtiment ancien qui l'abrite à des fonctions de bibliothèque. Il s'agit d'un véritable dédale de salles ce qui a des conséquences sur le circuit documentaire et sur les conditions de conservation. Ce qui est le plus frappant et le plus effrayant, c'est la masse énorme et sans cesse croissante de documents, provenant à 95% dans le cas des journaux et à 70% pour les revues du dépôt légal. On peut y voir un avantage, celui d'une actualisation permanente, on peut surtout en voir les inconvénients : les difficultés pour traiter ces documents et en permettre l'accès au public. Nous n'insisterons pas sur le catalogage, déjà évoqué dans le chapitre sur l'informatisation. Cette section est cependant très appréciée du public qui s'en sert comme d'un centre de documentation : on vient chercher des informations sur tel ou tel événement et les publications officielles sont également très consultées. Actuellement les responsables de l'Hémérothèque ont deux objectifs : le catalogage rétrospectif et l'adoption d'un

plan de conservation des collections en trois étapes (reliure, microfilmages des journaux et des revues).

2. Le programme Bibliopolis

Le programme lancé en 1988 par l'IPLL à l'intention des grands centres urbains n'a pas beaucoup avancé. L'IBL attend que la municipalité de Lisbonne se décide à planifier la lecture publique de façon intégrée c'est-à-dire en tenant compte des autres structures existantes (bibliothèques universitaires, librairies, ...) et envisage la création d'un vrai réseau des annexes et une unité centrale, unité centrale à construire. Un protocole existe, un peu d'argent a même été versé par l'IPLL sous l'équipe municipale précédente pour que soient réalisées des études mais l'IBL considère que pour l'instant, le département de la culture de la ville de Lisbonne n'a pas vraiment une idée précise de proposition. L'IBL déplore qu'il n'y ait pas dans ce département une équipe uniquement occupée à cette question.

Du côté de la division des bibliothèques, on parle d'un groupe de travail composé de membres de l'IBL et de techniciens de la municipalité, en fait la responsable de la division et un bibliothécaire de la BAD. Sont aussi engagées dans ce processus des entités comme le cabinet des études et de la conception et le département de la Direction municipale des finances et du patrimoine. La nouvelle centrale pouvant être soit une construction neuve, soit une adaptation d'un édifice municipal, les deux alternatives sont à l'étude et la dernière hypothèse envisagée a été l'adaptation du Standard électrique. En fait, la municipalité ne semble pas vraiment décidée. Quelques crédits sont consacrés au "toiletage" des édifices anciens de la Centrale. D'autre part une phonothèque devait ouvrir à l'automne ce qui semble exclure la construction d'une médiathèque.

CONCLUSION

Depuis une dizaine d'années, le panorama des bibliothèques portugaises s'est considérablement modifié. Alerté par les professionnels de la BAD, le gouvernement a en effet enfin compris la nécessité de mettre en place un véritable réseau de lecture publique avec la naissance de l'Institut Portugais du Livre et de la Lecture en février 1987. Cet organisme, très influencé par l'exemple français de la Direction du Livre et de la Lecture, a favorisé la construction de bibliothèques municipales à travers tout le pays grâce à des contrats-programmes passés avec les municipalités. Sa disparition en juin 1992 et son remplacement par l'Institut de la Bibliothèque nationale et du Livre s'apparente fort à une mesure d'économie de la part du gouvernement. Cependant, malgré les inquiétudes des professionnels, il ne semble pas que le programme soit remis en question pour l'instant.

L'effort de l'IPLL puis de son successeur est surtout destiné à aider les petites et moyennes villes. Les grandes métropoles ne sont cependant pas oubliées et un programme, BIBLIOPOLIS, a été spécialement conçu à leur intention. Lisbonne, capitale du pays, est évidemment la première concernée. Depuis un siècle, la municipalité y a manifesté un intérêt quasi-constant pour les bibliothèques, créant ainsi un grand nombre d'établissements. Mais ce réseau a vieilli. Il fallait donc le restructurer et le moderniser. C'est la tâche à laquelle se sont attelés le département de la culture de la municipalité et sa division des bibliothèques qui se sont fixés deux objectifs principaux : l'amélioration des annexes et, dans le cadre de BIBLIOPOLIS, la construction ou l'aménagement d'une nouvelle centrale. La première étape a consisté à informatiser le réseau avec le lancement fin 1990 du catalogue collectif. Ensuite, un gros effort de réaménagement des annexes a été entrepris. La première concernée, Penha de França, fonctionne depuis mai 1992 selon les normes définies par les professionnels puis l'IPLL et peut donc être qualifiée de bibliothèque de lecture publique. Mais il ne faudrait pas que l'argent consacré à ces aménagements fasse oublier la nécessité d'une véritable politique d'acquisitions. Si la Bibliothèque municipale centrale, bénéficiaire du dépôt légal, peut se permettre de ne pas acheter beaucoup de documents, en revanche les annexes et les bibliothèques mobiles ont besoin de collections actualisées. Ce problème des acquisitions renvoie en fait à la situation complexe des bibliothèques municipales de Lisbonne qui ont à la fois des

missions de conservation et de lecture publique. Pour l'instant, le projet BIBLIOPOLIS n'a pas beaucoup avancé mais il sera intéressant de suivre l'évolution du programme de restructuration dans les années à venir.

BIBLIOGRAPHIE

- GEORGEL, Jacques. *Le salazarisme : histoire et bilan (1926-1974)*. Préface de Mario Soares. Paris : Cujas, 1981.

Cet ouvrage permet de mieux comprendre les mécanismes du régime dictatorial mis en place par Salazar et le retard dans lequel il a maintenu le Portugal.

La lecture publique au Portugal

1. Prise de conscience :

- *A leitura pública em Portugal. Cadernos BAD*. 1983 (1), p11-14.

Manifeste rédigé par dix-huit professionnels de l'Association portugaise des Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes pour alarmer l'opinion publique et le pouvoir sur la situation catastrophique des bibliothèques publiques et la nécessité de créer un organisme d'Etat pour y remédier.

- PORTILHEIRO, Joaquim. *A leitura pública : uma batalha urgente e necessaria. Cadernos BAD*. 1983 (1), p33-39.

L'un des signataires du manifeste en appelle à la bataille pour la lecture publique.

2. Intervention de l'Etat :

- MOURA, Maria José et al. *Leitura pública em Portugal : rede de bibliotecas municipais*. Lisboa : Secretaria de Estado da Cultura, 1986.

Rapport rédigé à la demande du secrétaire d'Etat à la Culture par la présidente de la BAD et deux de ses collègues. Il définit un plan d'action pour la création de bibliothèques municipales de lecture publique : un organisme d'Etat financera jusqu'à 50% les projets répondant aux normes prédéfinies.

- Decreto Lei n° 71/87 de 11 de Fevereiro. *Diário da República*, Fevereiro 11, 1987, n°35, p528-534.

Crée l'Institut Portugais du Livre et de la Lecture définissant son organisation, ses objectifs et ses compétences.

- Decreto Lei n° 111/87 de 11 de Março. *Diário da República*, Março 11, 1987, n°58, p599.

Complète le décret précédent.

- *Projecto Bibliopolis. Diário da República*, II^a série, Outubro 1988, p9556.

Ce projet est spécialement pour les quatre plus grandes villes du Portugal : Lisbonne, Porto, Coimbra et Braga.

- Decreto Lei n° 361/90 de 23 de Novembro. *Diário da República*, Novembro 23, 1990, n°271, p4808-4809.

Décret créant le Conseil supérieur des bibliothèques portugaises.

3. La politique de l'IPLL :

- *Hábitos de leitura e compra de livros em Portugal*. Lisboa : APTEL, 1990.

Enquête nationale réalisée à la demande de l'Association Portugaise des Editeurs et Libraires sur un échantillon de 2 000 personnes âgées de 15 ans et plus.

- FREITAS, Eduardo de et SANTOS, Maria de Lourdes Lima dos. *Hábitos de leitura em Portugal : inquérito sociológico*. Lisboa : Publicações Dom Quixote, 1992.

Enquête réalisée en 1990 sous le patronage de l'IPLL. Montre que la lecture est une pratique absente de la vie de la majorité des Portugais.

- FURTADO, José Afonso. *A Minha política cultural é uma política de desenvolvimento*. *Público*, 7 de Maio 1991.

Dans un entretien accordé à un quotidien portugais, le président de l'IPLL justifie la politique culturelle de l'Etat comme un instrument indispensable du développement du pays.

- GOMES, Marie-Odile. *Les bibliothèques municipales portugaises : développement d'un réseau de lecture publique*. Mémoire de l'ENSB, 1990.
GOMES, Marie-Odile. *Le Portugal in Les bibliothèques publiques en Europe* sous la direction de Martine Poulain. Paris : Cercle de la Librairie, 1992.
- *Que prioridades para as bibliotecas Portuguesas? Cadernos BAD*, 1990 (1-2), p87-100.

Document rédigé pour être présenté au nouveau Conseil supérieur des bibliothèques portugaises. Les professionnels de la BAD sont très critiques à l'égard du gouvernement auquel il reproche de ne pas définir de ligne d'action claire.

4. L'IBL :

- Decreto Lei n° 106E/92 de 1 de Junho. *Diário da República*, Junho 1, 1992, n°126, p2648 (21-28).

Fusion de la Bibliothèque nationale et de l'IPLL en un seul organisme, l'Institut de la Bibliothèque nationale et du Livre.

- CABRAL, Manuel Villaverde. *O que se passa com as bibliotecas portuguesas? Cadernos BAD*, 1992 (1), p11-16.

Article très critique sur la fusion survenue au sein du Secrétariat d'Etat à la Culture.

- MOURA, Maria José. *Au Portugal : bibliothèques publiques. Bulletin d'informations de l'Association des Bibliothécaires français*. 1993, 1er trimestre, n°158, p25-27.

Fait le point sur le programme de développement de la lecture publique dont elle est depuis l'origine responsable.

5. Les ouvrages de référence français :

- Direction du Livre et de la Lecture. Bibliothèques municipales : construction, équipement. Paris : Ministère de la Culture, 1984.

Le modèle français dont s'inspire le plan de développement de l'Institut Portugais du Livre et de la Lecture.

- BENICHOU (Jean-Pierre), ESPERANDIEU (Véronique) et LION (Antoine). Des illettrés en France, rapport au Premier Ministre. Paris : La Documentation Française, 1984.

Permet de mesurer l'importance de la portion de la population française qui bien qu'alphabétisée a perdu la maîtrise de l'écrit.

Il n'existe pas pour l'instant au Portugal de rapport similaire.

- BISBROUCK, Marie-Françoise. La bibliothèque dans la ville : Concevoir - Construire - Equiper. Paris : Le Moniteur, 1984.

Rappelle ce que doit être une bibliothèque municipale et définit des normes indicatives pour la programmation, la construction, l'aménagement, le matériel, et le mobilier de ces établissements.

- DONNAT (Olivier) et COGNEAU (Denis). Les pratiques culturelles des Français : 1973 - 1989 : Enquête du Département des études et de la prospective, Ministère de la Culture et de la Communication. Paris : la Découverte : la Documentation française, 1990.

A travers trois enquêtes menées en 1973, 1981 et 1989, l'évolution des pratiques culturelles des Français.

- GASCUEL, Jacqueline. Un espace pour le livre : guide à l'intention de tous ceux qui créent, aménagent et rénovent une bibliothèque. Paris : Cercle de la Librairie, 1984.

Ouvrage d'une des bibliothécaires françaises les plus connues et influentes au Portugal.

L'histoire des bibliothèques municipales de Lisbonne :

- *Actas das Sessões da Câmara Municipal de Lisboa*. 1918, p781.
On y trouve la proposition faite par le Docteur Costa Cabral, de la Commission Administrative, restructurant les bibliothèques municipales.
- *Apontamento para a História das Bibliotecas municipais de Lisboa. Anais das Bibliotecas, Arquivo e Museus municipais*. Julho - Dezembro de 1931, nº1 et 2, p5 - 7.
Un inspecteur des bibliothèques municipales rappelle leurs débuts et dresse un bilan en 1931.
- *As bibliotecas públicas e a Fundação Gulbenkian. A Tarde*, 9 de Maio 1985.
Dans cet article consacré aux bibliothèques de la Fondation Gulbenkian, est présentée en opposition la situation des bibliothèques municipales de Lisbonne avec les chiffres de fréquentation pour 1983 et 1984.
- *Biblioteca municipal Camões : a primeira biblioteca pública para cegos, em Portugal. Lisboa - Revista Municipal*. Ano XLVI, 2ª série, 1982, p31 - 34.
Cet article relate les débuts et l'évolution de la première bibliothèque publique pour aveugles du Portugal et comment elle se transforme en annexe en accueillant aussi des voyants.
- *Boletim da Câmara Municipal de Lisboa*. Ano III, nº153, p11 - 13.
Contient la proposition de création d'une bibliothèque municipale centrale et l'ouverture des bibliothèques en horaires nocturnes.
- *Colecção Oficial da Legislação Portuguesa, publicada no ano de 1931. 1º semestre*. 1937. p992.
Décret 19952 du 27 juin 1931 réorganisant le dépôt légal et faisant de la toute nouvelle bibliothèque municipale centrale de Lisbonne l'une des bénéficiaires de ce dépôt.

- *Fundamentos de acção cultural do Município de Lisboa. Revista Municipal.* Ano XXXIII, n°128 - 129, 1971, p57 - 69.

Cet article rappelle l'action de la municipalité dans le domaine culturel et en particulier la politique en faveur des bibliothèques.

La restructuration des bibliothèques municipales de Lisbonne :

- FREITAS, Vanda de. *Bibliotecas públicas da Câmara municipal de Lisboa: reestruturação. 4^e congresso nacional de bibliotecarios arquivistas e documentalistas. Braga - 4-6 de Março 1992.* Lisboa : BAD, 1992, 2e vol., p455-469.

Dans cet article, la responsable actuelle de la division des bibliothèques de la municipalité de Lisbonne énonce les objectifs de la restructuration et insiste plus particulièrement sur l'informatisation du réseau.

- CABRAL, Maria Luisa et LOPES, Maria Ines. *A modernização das bibliotecas portuguesas : cinco anos decisivos. Cadernos BAD, 1992 (1),* p17-33.

Deux responsables de la Bibliothèque nationale font le point sur l'informatisation de cet établissement et ses conséquences directes : la création du logiciel de catalogage PORBASE et l'apparition de la base de données bibliographique nationale aussi appelée PORBASE.

- HUVE, Christine. *Voyage en terres portugaises. ABC infos,* janvier 1993, p5-12.

Description des services de la Bibliothèque nationale de Lisbonne et de la base de données PORBASE.

- PORBASE : *boletim informativo de base nacional de dados bibliográficos.* Lisboa : IBL, mai 1993.

Fait le point sur les cinq ans de PORBASE et présente également le règlement qui régit la coopération à cette base de données bibliographiques.

ANNEXES

Annexe 1 : A leitura pública em Portugal

A leitura pública em Portugal

— *Manifesto*

Promovido pelo Instituto Português do Livro, com a colaboração da BAD — Associação Portuguesa de Bibliotecários, Arquivistas e Documentalistas realizou-se, em Lisboa, de 31 de Janeiro a 4 de Fevereiro, um Seminário sobre «Animação de Bibliotecas», orientado por Jean Tabet, bibliotecário da Biblioteca Municipal de Gardanne (França). Estiveram presentes técnicos de bibliotecas públicas e municipais de diversas regiões do país e de organismos ligados à problemática da leitura pública em Portugal.

O Seminário constituiu uma oportunidade de reflexão alargada, tendo-se concluído pela urgência de elaborar o presente documento desenhado a sensibilizar a opinião pública e simultaneamente, a alertar os responsáveis — Governo e Autarquias Locais — para a inexistência de uma verdadeira prática de leitura pública entre nós.

Por leitura pública deve entender-se o estabelecimento de uma relação entre a criação e o público, com uma dupla finalidade: cultural — possibilitar o acesso de todas as camadas da população às fontes de conhecimento nas suas diversas formas, e social — contribuir para a afirmação do indivíduo na comunidade, conferindo-lhe a possibilidade de exercer plenamente o acto de escolher.

Para atingir tais objectivos, as bibliotecas públicas têm de cobrir, de um modo equilibrado, todo o universo do conhecimento e atingir o conjunto da população, sem discriminação de nenhum grupo etário, social, profissional, etc. Um caso a merecer especial atenção é o da leitura infantil que, mantendo a sua especificidade, deverá ser naturalmente integrado no conjunto dos serviços prestados pela biblioteca.

Sem pôr em causa o papel importante das bibliotecas vocacionadas primariamente para a conservação do Património Cultural, a leitura pública exige que as nossas bibliotecas divulguem de um modo activo o livro e outros suportes da informação — discos, materiais audio-visuais, gravuras, etc. Torna-se claro que isso só será

A Leitura Pública em Portugal

conseguido através do acesso directo (livre acesso) do público às estantes e da prática do empréstimo domiciliário generalizado, como actividade principal da biblioteca pública.

Há que estabelecer uma profunda ligação com a comunidade em que a biblioteca se insere — escolas, associações culturais, profissionais, etc.

Não isolar a biblioteca da comunidade significa também que sejam promovidas actividades de animação cultural a partir do livro — exposições, encontros com autores, sessões de teatro, cinema e música, etc. e que seja feita uma ampla publicidade à biblioteca, de modo a que sua existência, localização e serviços prestados não possam ser desconhecidos de ninguém.

Infelizmente em Portugal ainda estamos muito longe de tal concepção de biblioteca pública.

As bibliotecas, instaladas quase sempre em edifícios velhos, acanhados e desconfortáveis, ou são encaradas como locais solenes, onde só entram os eleitos, ou então não passam de meras salas de leitura ocupadas apenas por estudantes do ensino secundário.

Raras são as bibliotecas em que existe o livre acesso às estantes, escassas aquelas em que o empréstimo domiciliário é prática corrente.

As verbas para aquisições são irrisórias, os fundos raramente são actualizados com critério.

É notório o alheamento das bibliotecas em relação às necessidades da vida quotidiana das comunidades que servem ou deveriam servir.

Actividades de animação só se efectuam em datas comemorativas, normalmente sem qualquer significado local, e são sempre demasiado elitistas ou eruditas, distantes dos reais interesses da população.

Em suma, não dispomos de um verdadeiro sistema de bibliotecas públicas, mas sim de um conjunto de instituições mortas, sem qualquer tipo de relação entre si ou com o meio.

Importa modificar este estado de coisas. A leitura pública, concebida nos termos já referidos, é condição indispensável para a participação democrática de cada indivíduo no desenvolvimento da sociedade. Para o próprio Estado, não será, por exemplo, rentável estar a investir verbas no ensino, se ao mesmo tempo não criar condições para o desenvolvimento e integração dos conhecimentos aí adquiridos, gerando-se situações de retrocesso a níveis que poderão recair no analfabetismo, com o conseqüente desperdício dos

A Leitura Pública em Portugal

dinheiros despendidos com a escolarização de grande parte da população portuguesa.

É fácil verificar, até mesmo para quem seja sensível sobretudo a razões de ordem económica, que a leitura pública deve, definitivamente, deixar de ser encarada como um luxo para se considerar na verdade como um dos sectores, a par da escola, em que tem que ser feito um grande esforço de investimento.

Assim, é inadiável definir como responsável pela elaboração participada de uma política nacional de leitura pública e pela articulação das acções a empreender um organismo já existente ou a criar, no âmbito do Ministério da Cultura.

Porque se trata inequivocamente de uma responsabilidade nacional, para além do estabelecimento de um plano de desenvolvimento coerente, ao referido organismo competirá dar apoio, através de adequados meios técnicos e financeiros, às autarquias locais, e elaborar normas respeitantes nomeadamente à construção e apetrechamento dos edifícios e à organização dos serviços.

É evidente que o papel fundamental em matéria de bibliotecas públicas terá mais do que nunca de competir às autarquias locais. Daí se compreende que as participações financeiras por parte da administração central — que em França, depois de alguns anos de estagnação, são já hoje de 50% no que se refere à construção de edifícios e de 30% no que respeita a despesas de funcionamento, desde que controlado o rigoroso cumprimento das normas nacionais — deverão ser uma forma de apoio e nunca uma transferência de responsabilidades.

Torna-se portanto urgente a elaboração de uma legislação específica das bibliotecas públicas que, sendo óbvio que por si própria não irá resolver todos os problemas, constituirá sem dúvida um instrumento básico do sistema a criar.

Não referimos outros problemas como a formação básica e permanente do pessoal, a conveniência de articular os serviços de bibliotecas públicas prestados pelas Autarquias e pelo Estado com os das entidades privadas, nomeadamente a Fundação Calouste Gulbenkian, etc., mas toda esta problemática deverá ser aprofundada por um *Grupo de Bibliotecas Públicas* a criar no âmbito da BAD.

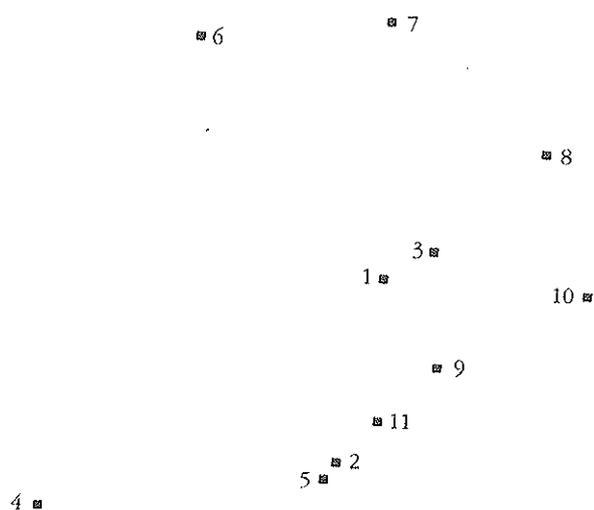
Estamos certos de que a mudança das nossas actuais bibliotecas públicas dependerá grandemente da acção dos seus profissionais, através da Associação e da consciencialização da opinião pública, com especial relevo para os órgãos da comunicação social,

A Leitura Pública em Portugal

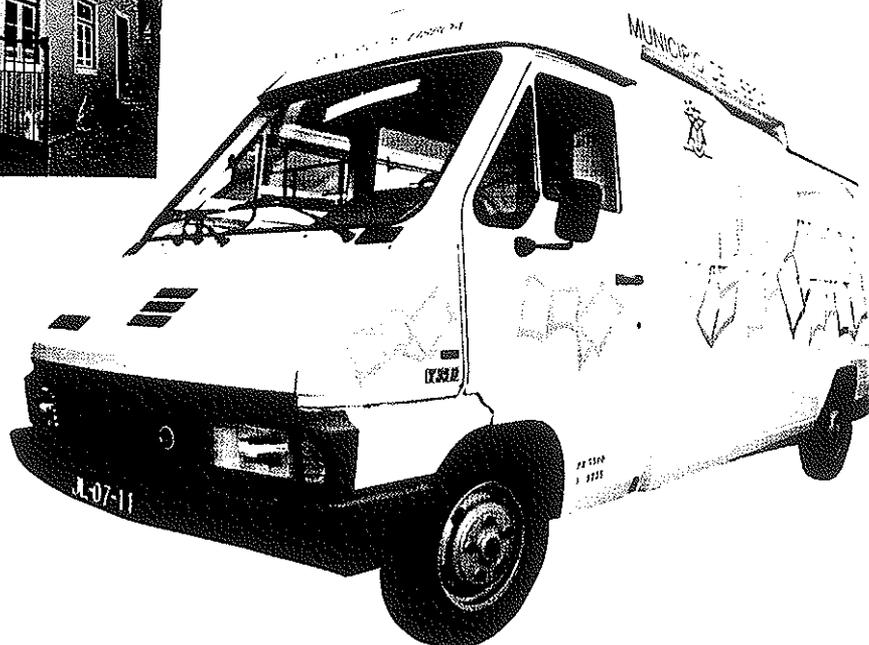
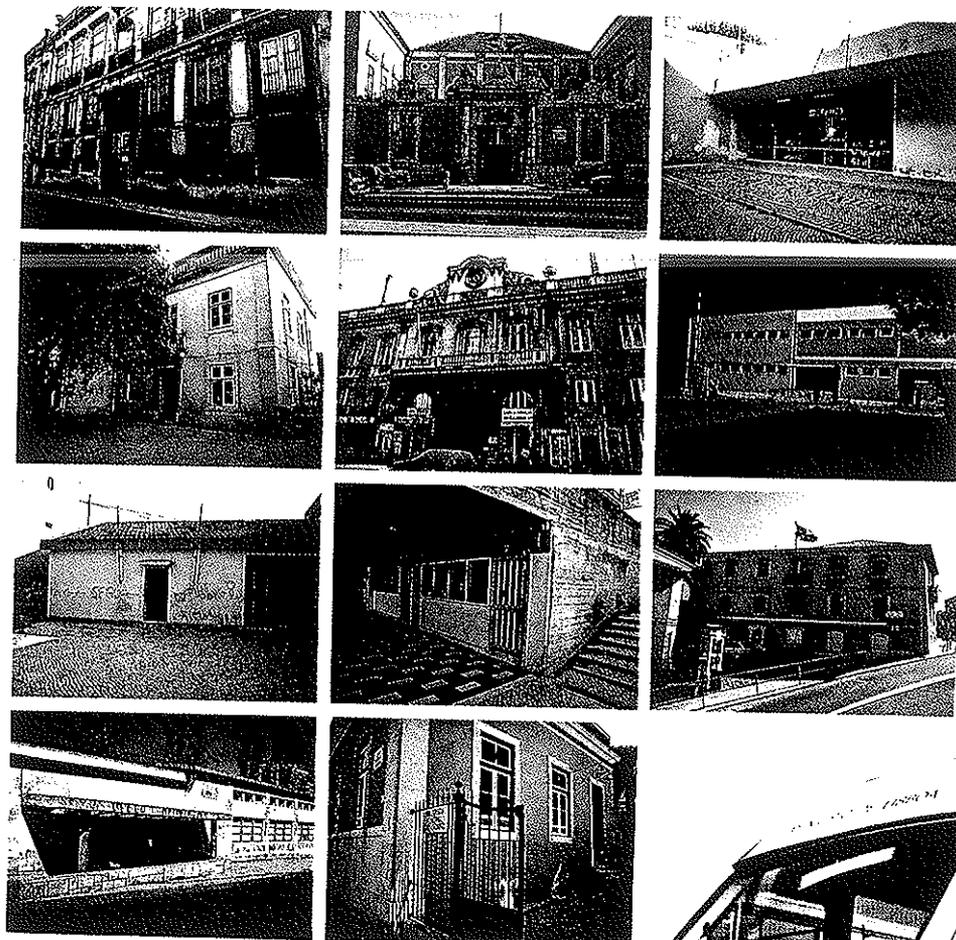
acção essa que naturalmente levará o Governo e as Autarquias a cumprir as suas obrigações no que se refere à leitura pública em Portugal.

Lisboa, 4 de Fevereiro de 1983.

Annexe 2 : Le réseau des bibliothèques municipales de Lisbonne



- 1- Biblioteca Municipal Central
- 2- Hemeroteca
- 3- Biblioteca de Alvalade
- 4- Biblioteca de Belém
- 5- Biblioteca Camões
- 6- Biblioteca de Carnide
- 7- Biblioteca da Cruz Vermelha
- 8- Biblioteca dos Olivais
- 9- Bibliotecas da Penha de França
- 10- Biblioteca do Poço do Bispo
- 11- Biblioteca de São Lazaro



1	2	3
4	5	6
7	8	9
10	11	12

1- Hemeroteca

2- Biblioteca Municipal Central

3- Biblioteca de Alvalade

4- Biblioteca de Belém

5- Biblioteca Camões

6- Biblioteca de Carnide

7- Biblioteca da Cruz Vermelha

8- Biblioteca dos Olivais

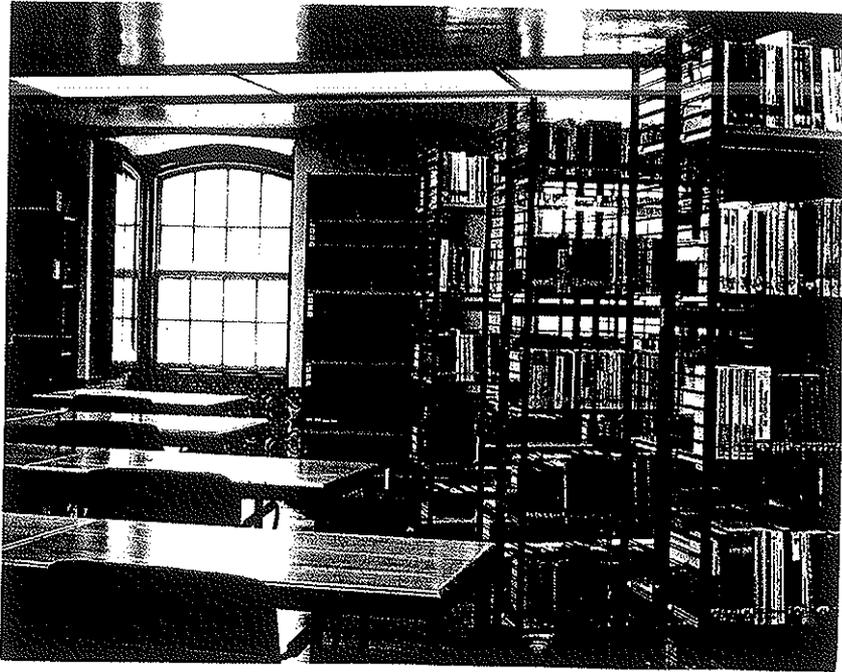
9- Bibliotecas da Penha de França

10- Biblioteca do Poço do Bispo

11- Biblioteca de São Lazaro

12- Biblioteca Itinerante

Annexe 4 : Penha de Franca



Section adultes



Section audiovisuel

Annexe 5

Les acquisitions

1.1.1 Espécies entradas

1.1.1.1 Discriminação por Documentos

Bibliotecas	Documentos Impressos		Material não Livro
	Monografias	Pub. Periód.	
Municipal Central	5 700	75 524	-
Populares Fixas	5 406	19 019	688
Instaladas	1 641	-	
Móveis			
Itinerantes	553	-	
Total	13 300	94 543	688

1.1.1.2 Discriminação por Bibliotecas

Bibliotecas	Monografias	Tit. Pub. Per.
BMC	5 700	27
Central		
Hemeroteca	-	1 417
Alvalade	675	40
Belem	304	41
Camões	647	24
S. Braille	283	
Carnide	1 070	14
C. Vermelha	226	16
Olivais	658	44
P. França	99	27
P. Bispo	573	34
S. Lázaro	871	26
Instaladas	1 641	-
Móveis		
Itinerantes	553	-
TOTAL	13 300	1 710

1.1.2 Despesa

	Despesa
Documentação	7 724 024\$50
Mob./Equip.	17 303 973\$00
Animação	933 200\$00
Soma	25 961 192\$00

1.1.2.1 Discriminação por Bibliotecas

Bibliotecas	Monografias	Pub. Periódicas	Mat. não Livro
BMC	645 976\$00	265 287\$00	
Central			
Hemeroteca	-	166 047\$00	
Alvalade	257 186\$50	287 185\$50	
Belem	277 581\$00	284 185\$00	
Camões	338 442\$00	259 410\$00	
Carnide	317 522\$00	232 515\$00	
C. Vermelha	82 060\$00	234 515\$00	
Olivais	321 439\$00	278 805\$50	
P. França	166 366\$00	286 185\$00	38 465\$00
P. Bispo	320 684\$00	280 958\$00	
S. Lázaro	1 132 478\$00	286 185\$00	681 873\$50
Instaladas	133 141\$00		
Móveis			
Itinerante	149 532\$00		
TOTAL	4 142 408\$00	2 861 278\$00	720 338\$50

1.1.3.2 Equipamento/Mobiliário

Esc. 17 303 973\$00

Le fonds

1.2. Acervo bibliográfico

	Volumes	Total
Fixas		
- Central	161 816	284 952
- Monografias	123 136 a)	
- Populares	101 069 b)	
Móveis		
- Instaladas	35 631 c)	
- Itinerante	9 275	
Soma	430 927	

a) Existem ainda 55 134 volumes brochados

b) Não inclui Biblioteca da Penha de França

c) Este número refere-se unicamente às monografias que estão à leitura

1.2.2 Material não Livro

	Audios	Videos	J. Did.	J. Comp.	Total
Fixas					
- Central	-	19	28	-	47
- Populares	696	379	66	34	1 175
Soma	190	183	94	34	1 222

Les acquisitions des annexes

3. Bibliotecas Populares Fixas

3.1. Aquisições

3.1.1. Espécies Entradas

3.1.1.1. Discriminação por Proveniência

3.1.1.1.1 Discriminação por Bibliotecas - Monografias

Bibliotecas		Compra	Tran.	Oferta	Incorp.	D.L.	Total
Alvalade		314		145		216	675
Belem	Vol.	140		13	54		207
	Op.	65		7	25		97
Camões	Vol.	236		19		83	338
	Op.	226		10		73	309
G.R.C.B.		278		5			283
Carnide	Vol.	89	256	2	17	29	393
	Op.	61	600		9	7	677
C. Vermelha	Vol.	21		10		57	88
	Op.	111		6		21	138
Olivais	Vol.	175		143		36	354
	Op.	142		149		13	304
P. França	Vol.	15		1	14	6	36
	Op.	46		2	7	8	63
P. Bispo	Vol.	219	30	20	3	53	325
	Op.	214	4	9		21	248
S. Lázaro	Vol.	410		2		49	461
	Op.	395		1		14	410
Inst.	Vol.	58	288	714	156		1 216
Móveis	Op.	240	81		104		425
Itin.	Vol.	122	328		36		486
	Op.	67					67
TOTAL		13 644	1587	1 258	425	686	7 600

Le fonds des annexes

3.2. Acervo bibliográfico

Em 31 de Dezembro o acervo das bibliotecas era constituído por:

3.2.1 Documentos Impressos

Alvalade.....	11 478
Belem.....	18 673
Camões.....	15 611
Carnide.....	8 139
C. Vermelha.....	5 748
Olivais.....	7 968
P. Bispo.....	13 680
S. Lázaro.....	19 082
Total.....	112 547 a)

a) Não inclui Penha de França

3.2.2 Material não Livro

	Audios	Vídeos	J. Did.	J. Comp.	Total
Fixas					
- Central	-	19	28	-	47
- Populares	696	379	66	34	1 175
Soma	190	183	94	34	1 221

Les lecteurs des annexes

3.3 Serviços Externos

3.3.1 Serviço de Leitura

3.3.1.1 Leitores

Bibliotecas	Presença	Domiciliária	Total
Alvalade	9 811	1 742	11 553
Belem	13 798	3 578	17 376
Camões	14 604	3 248	17 852
S. Braille	-	1 106	1 106
Carnide	4 249	189	4 438
C. Vermelha	3 772	774	4 546
Olivais	9 023	3 799	12 822
F. França	a)	3 160	18 647 b)
F. Bispo	9 627	6 110	15 737
S. Lázaro	5 975	1 122	7 097
TOTAL	70 859	24 828	111 174

a) Não contabilizados

b) Inclui utentes dos audio-visuais